

Stéphane Prajalas-Trémouhéac

Autour du prieuré bénédictin
de Sail-sous-Couzan

Village de Forez

2003

Sommaire

Introduction	p.	3
I - L'ordre bénédictin	p.	5
II - Le prieuré de Sail-sous-Couzan : un prieuré bénédictin		
A/ Les débuts du prieuré de Sail-sous-Couzan	p.	5
B/ Du XIV ^e à la première moitié du XVIII ^e siècle	p.	7
C/ Un prieur mystérieux : Dom Elziron de Damas	p.	8
D/ Le prieur Léonard de Vallerot de Beaudézir	p.	11
E/ Le prieur François de Luzy	p.	12
F/ Le prieur Baltazard de Luzy	p.	13
III - Un bien de placement		
A/ Le prieur François Dubreuil de Chargere	p.	17
B/ Le prieur Anne Hérard Paul de la Madeleine	p.	17
C/ La sommaire prisée de 1783	p.	17
D/ La ferme du prieuré en 1788	p.	20
IV - Le prieuré de Sail-sous-Couzan aux XIX^e et XX^e siècles	p.	22
Conclusion	p.	23
Document : La sommaire prisée de 1783	p.	25

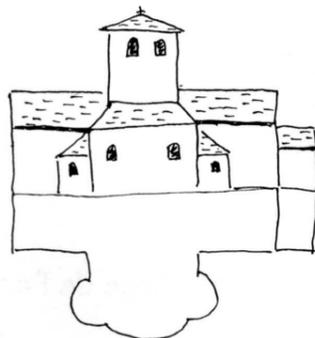


Schéma du chœur de l'église de Sail-sous-Couzan

Introduction

Peu de pages ont jusqu'à présent été écrites sur le prieuré qui se trouvait, jusqu'à la Révolution française, à Sail-sous-Couzan. Si quelques auteurs ont mentionné ce prieuré les informations sont souvent les mêmes (on sait que ce prieuré se trouvait au midi de l'église et qu'il s'agissait d'un prieuré bénédictin), parfois, même, la légende a pu devenir vérité.

Au regard de quelques documents qui ont été découverts ou portés à notre connaissance nous avons souhaité présenter ici les quelques informations que nous possédons sur le prieuré de Sail-sous-Couzan.

Le présent volume va se décomposer en deux parties : dans un premier temps nous présenterons une synthèse historique (sur l'ordre religieux des bénédictins, la physionomie générale des monastères et couvents ainsi que sur l'histoire ou les légendes qui concernent ce prieuré de Sail-sous-Couzan...). Puis dans un second temps nous reproduirons un *sommaire prisée* (sorte d'inventaire devis) du prieuré de Sail en 1783. Ce document¹ sera retranscrit tel que l'original le présente, avec les imperfections orthographiques et de ponctuation qui en font son charme (ce document est enrichi de notes de bas de pages qui permettent d'éclaircir quelques points du document).

Les murs du prieuré de Sail-sous-Couzan qui subsistent aujourd'hui paraissent nous lancer comme un appel, afin que leur histoire soit mieux connue. Comme il est écrit dans le prologue de la règle de saint Benoît, ils semblent nous dire : *L'heure est venue pour nous de sortir du sommeil.*

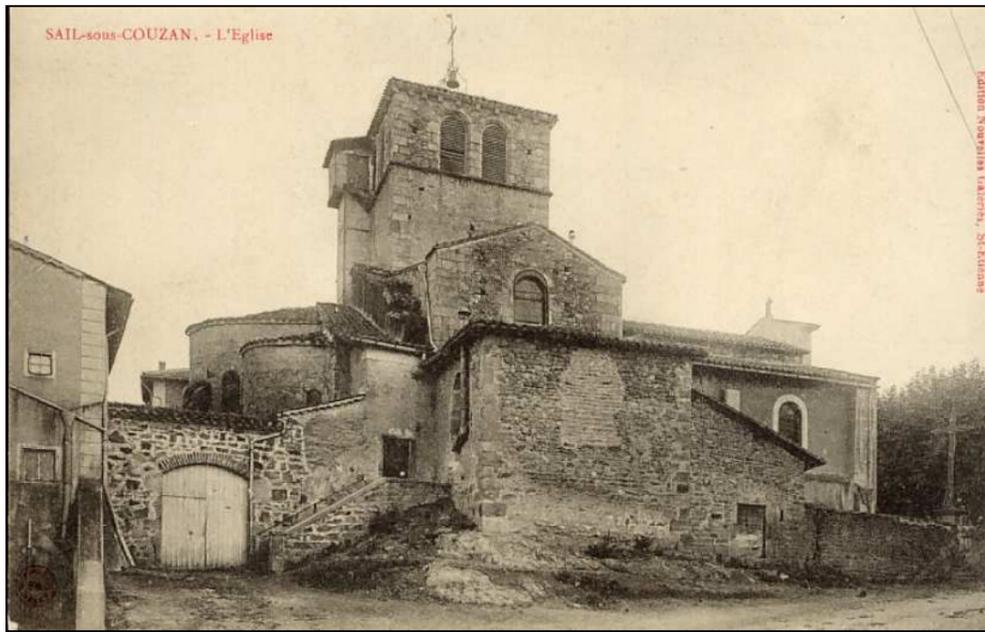
Partons donc à la découverte de l'histoire de ce prieuré bénédictin.



Vue générale de Sail-sous-Couzan

(avec à droite l'église et une partie des bâtiments du prieuré). Collection de l'auteur.

¹ Archives privées.



Eglise de Sail-sous-Couzan (collection de l'auteur)



Chevet de l'église de Semur-en-Brionnais (cliché de l'auteur)

I - L'ordre des bénédictins

Au VI^e siècle, saint Benoît de Nursie (environ 480-547), fondateur d'un prieuré au sud de Rome, rédigea un traité, ou règle, fort de soixante-treize chapitres. Ce texte posait les principes d'une vie monastique idéale. Ceci lui vaudra d'être surnommé plus tard le "père des moines d'occident". Pour lui, le travail et la prière devaient faire partie intégrante de la vie monastique. Peu à peu sa vision devait s'imposer dans les monastères occidentaux.

Les monastères allaient se multiplier partout en Europe. Ces lieux ne furent pas seulement dévolus à la prière, ils se présentaient également comme des exploitations agricoles d'importance variée, avec parfois un riche patrimoine foncier.

Au synode monastique d'Aix-la-Chapelle (en 817), Benoît d'Aniane, bénédictin français, va jouer un rôle prépondérant. Par un texte, le *Capitulare Monasticum*, il va tenter d'imposer à tout le monachisme occidental un code uniforme, inspiré de la règle de saint Benoît de Nursie. Fondé en 909, l'ordre de Cluny devait rapidement constituer un pouvoir fort et posséder tout un réseau de monastères (on disait : *là où le vent vente, Cluny lève des rentes*).

L'apogée de Cluny va être atteinte sous l'abbatit du futur saint Hugues (1049 à 1109), sixième abbé de Cluny. Hugues, issu de la famille des seigneurs de Semur-en-Brionnais, était destiné par son père à la carrière des armes. Mais sa préférence allait vers la vie contemplative. A 15 ans il se sauva et aboutit à Cluny. Sa carrière y fut fulgurante : à 20 ans il était prieur de la grande abbaye et à 25 ans il fut élu abbé. Il devait mourir à 85 ans en 1109, trois jours après Pâques. Son abbatit marqua un réel tournant : il accueillit dans la mouvance de Cluny de nombreux monastères et en réforma bon nombre. A l'âge de 62 ans il entreprit la construction de la grande église de Cluny². A sa mort l'ordre de Cluny était fort de 1 184 maisons dont 883 en France (le prieuré de Sail-sous-Couzan faisait partie de celles-ci).

L'ordre clunisien est aussi dit ordre bénédictin car ses membres suivaient la règle de saint Benoît. Les moines bénédictins portaient un vêtement noir.

II - Le prieuré de Sail-sous-Couzan : un prieuré bénédictin

A - Les débuts du prieuré de Sail-sous-Couzan

Aux environs de l'an mille, une partie du Forez, et la région de Sail-sous-Couzan en particulier, par l'intermédiaire de la famille Damas, était aux mains des seigneurs de Semur-en-Brionnais³ (branche cadette de la maison ducale d'Aquitaine).

En 1055, Geoffroy II donnait le prieuré de Sail-sous-Couzan, dans la charte de fondation du prieuré de Marcigny (prieuré de femmes situé près de Semur en Brionnais). Le prieuré forézien avait alors droit de collation⁴ sur sept églises. Geoffroy II était le frère du futur saint Hugues, alors abbé de Cluny.

De fait, le premier seigneur de Couzan, Hugues Damas, mentionné en 1106, fils de Geoffroy II, était le neveu de saint Hugues de Cluny⁵. Les liens entre le prieuré de Sail-sous-Couzan et Cluny, seraient donc des liens familiaux⁶. Voici donc un premier élément permettant d'expliquer l'implantation de cette communauté à Sail-sous-Couzan.

² Denis Grivot : *L'art roman en Bourgogne*. Editions Ouest-France.

³ Dans l'actuel département de Saône-et-Loire. Région Bourgogne.

⁴ Droit de nomination des curés.

⁵ Henri Bedoin : *Couzan nous est conté...* Editions Claude Bussy.

⁶ Travaux de Philippe Guinard (Amis des vieilles pierres de Semur en Brionnais).

Autre élément favorable à l'implantation d'une communauté religieuse dans ce secteur du Forez : la présence de l'eau. On sait, en effet, que l'implantation d'un monastère était commandée par la présence de l'eau. Or Sail-sous-Couzan est, de ce point de vue, bien doté : deux cours d'eau (le Lignon et le Chagnon) se rejoignent à proximité du prieuré bénédictin.

Le nom même de Sail-sous-Couzan semble porter dans son étymologie⁷ une référence aux eaux minérales présentes sur le territoire de la paroisse (même si ces eaux minérales semblent avoir été connues du temps des Romains⁸, rien ne permet cependant d'attester que celles-ci étaient toujours connues au Moyen Age, pour certains auteurs elles auraient été, à cette date, oubliées).

Nous constaterons qu'à la fin du XVIII^e siècle, l'eau a encore beaucoup d'importance dans les documents concernant ce prieuré.

Avant 1100, le prieuré de Marcigny cédait le monastère de Sail à l'abbaye de Cluny qui le transforme en maison de moines soumise à la règle de saint Benoît. C'est alors un prieuré de petite importance puisque, jusqu'au XIV^e siècle, il comptera deux moines et un prieur.

Une étude menée en 1995, par le cabinet d'architecture Féasson, Gagnal et Goulois, conclut que le chœur de l'actuelle église paroissiale de Sail-sous-Couzan, qui était le lieu de culte du prieuré, daterait du XI^e ou XII^e siècle.

A regarder ce chœur de l'extérieur, on peut deviner l'influence artistique de Cluny dans cette partie du sanctuaire. On se trouve, en effet, en présence d'une succession de toitures (chapelles rayonnantes et chœur) que domine le clocher. De par sa physionomie extérieure, le chœur de l'église de Sail-sous-Couzan semble très proche de celui de l'église de Semur-en-Brionnais qui lui est contemporaine.

En 1935, Guy Chastel écrit à propos de l'église paroissiale de Sail-sous-Couzan :

Vue de face, ce n'est pas, aujourd'hui, son crépi égalitaire et blafard qui inviterait le passant à la visiter.

Mais pour qui en fait le tour, la courbe pure de ses absides, une succession cocasse de petits toits penchés réconcilient le regard avec ce monument. On entre, et l'on est récompensé de sa curiosité par la vue du transept et du chœur ; trois absides, des basses nefs ont leurs cintres romans, leurs colonnes engagées, leurs chapiteaux étranges : écailles creuses, feuillages, demi-sphères, volutes et roses, têtes humaines, deux quadrupèdes affrontés ou des oiseaux buvant à des calices... Détail rare et peut-être unique en Forez, les bases des colonnes sur piédestaux tronqués sont enroulés alternativement de grosses perles et de torsades.

Le prieuré bénédictin de Sail-sous-Couzan se trouvait au sud de l'église paroissiale. Cette disposition de bâtiments conventuels, au sud d'un lieu de culte, est commun à plusieurs prieurés du Forez (Saint-Romain-le-Puy, Montverdun, L'Hôpital-sous-Rochefort, Pommiers...). On retrouve également cette position méridionale des bâtiments conventuels dans les successifs prieurés qui se sont succédés dans l'établissement "mère" du prieuré de Sail-sous-Couzan : Cluny (Cluny I, II et III). Cette localisation des bâtiments conventuels se retrouve également dans un plan du IX^e siècle conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall en Suisse. Ce dessin figurait le plan idéal d'une véritable cité monastique et servit de base à l'établissement de nombreux prieurés⁹.

⁷ Stéphane Prajalas : *Sail-sous-Couzan : une station thermale forézienne sous le second Empire*. Numéro spécial de *Village de Forez* (octobre 1999).

⁸ Stéphane Prajalas : *Sail-sous-Couzan. Notes et documents*. Numéro spécial de *Village de Forez* (octobre 2002).

⁹ Rien ne permet d'attester la présence d'un cloître à Sail-sous-Couzan, si ce n'est la forme particulière d'une cour au sud de l'église (point 4 du *Plan schématique du parcellaire autour du prieuré*). Si une telle infrastructure existait à Sail-sous-Couzan, celle-ci se résumait peut-être à de simples galeries de bois (comme celles de Pommiers jusqu'au XVI^e siècle).

En 1262, les deux occupants du prieuré de Sail-sous-Couzan sont prêtres¹⁰. Des infractions à la règle concernant les literies des moines sont mentionnées (la règle prévoyait dans son article 55 : *Comme literie, il suffira d'une natte, d'un drap, d'une couverture de laine et d'un oreiller.*).

Edouard Perroy¹¹, rapporte un différend qui opposa, au milieu du XIII^e siècle, Renaud de Couzan et le prieuré bénédictin de Sail-sous-Couzan. En effet, à cette époque, le seigneur de Couzan voulut imposer aux moines, entre autres exactions, le gîte de ses serviteurs. Pour tenter de le décourager, le prieur de Sail, n'entretint plus les bâtiments dès 1263 (le mauvais état des bâtiments du prieuré de Sail-sous-Couzan est toujours notoire en 1270¹²). Les moines sollicitèrent l'appui du comte Jean 1^{er} de Forez (comte de Forez de 1278 à 1333), celui-ci décida d'offrir sa protection au prieuré. Renaud de Couzan protesta et se fit reconnaître la garde du prieuré en 1294. Il dut cependant reconnaître l'autorité du comte de Forez sur Couzan, Boën, Arthun, Sauvain et Urbise.

En 1278, le prieuré de Sail-sous-Couzan est endetté pour une somme de 100 livres viennoises (cette somme ne fut remboursée qu'en 1290)¹³. Le prieuré de Sail-sous-Couzan est cependant renommé pour assurer efficacement ces fonctions d'hospitalité et d'aumône¹⁴.

En 1284, Pierre de Coligny, official de la cour de Lyon, met un terme à la querelle entre le prieuré de Sail-sous-Couzan et les religieuses cisterciennes de Bonlieu, concernant les limites de la dîmerie de la Bouteresse. La contestation portait sur les dîmes de gerbes, le charnage et les offrandes¹⁵.

Une copie, datant de 1684, d'un acte de 1292 fait part d'une transaction entre Paul de Saint-Mur prieur de Sail-sous-Couzan (le premier prieur dont le nom soit mentionné, à notre connaissance) et Hélie de Télise prieure de Leigneux¹⁶.

B - Du XIV^e à la première moitié du XVIII^e siècle :

En 1300, au prieuré de Sail-sous-Couzan, une aumône a lieu chaque dimanche et tous les jours de la semaine pour les passants¹⁷.

A partir de 1350, le prieuré de Sail semble prendre plus d'importance puisque le nombre de moines est porté à quatre.

En 1380, les vitraux sont signalés comme endommagés¹⁸.

Le nom de quelques prieurs jalonne cette période. Cette liste est malheureusement lacunaire.

- 1392 : Albert de la Fontaine.
- 1500 : Pierre de la Bâtie qui est connu pour avoir fondé l'hôpital de Champdieu.
- 1565-1571 : Annet du Croc.
- 1597-1598 : Jean Maillard.
- 1600 : Jacques de Vigny.
- 1607 : Jacques de Lévis.
- 1650-1679 : Léonard de Vallerot, de Beaudésir.
- 1682-1721 : François de Luzy.
- 1721-1729 : Balthazard de Luzy.

¹⁰ Denyse Riche : *L'ordre de Cluny à la fin du Moyen Age*. Publications de l'Université de Saint-Etienne.

¹¹ Edouard Perroy : *Les familles nobles du Forez au XIII^e siècle*. (1977).

¹² Denyse Riche : *L'ordre de Cluny... op. cit.*

¹³ *Ibidem.*

¹⁴ *Ibidem.*

¹⁵ Archives départementales de la Loire.

¹⁶ Archives de La Diana, fonds de Chalain. 1 E 4 949.

¹⁷ Denyse Riche : *L'ordre de Cluny... op. cit.*

¹⁸ *Ibidem.*

On constate, de prime abord au travers de cette liste que les liens entre le prieuré de Sail-sous-Couzan et les seigneurs possesseurs de la forteresse de Couzan qui domine la paroisse de Sail-sous-Couzan sont encore forts aux XVII^e et XVIII^e siècle. En effet la famille de Lévis posséda la forteresse de Couzan du XV^e au XVII^e siècle et celle de Luzy entra en possession de ce bien en 1656 (cette famille devait rester propriétaire de la seigneurie de Couzan jusqu'à la Révolution française). L'aristocratie fournissait, en effet, l'essentiel des membres de la communauté monastique¹⁹. Deux membres de la première race des seigneurs de Couzan devaient d'ailleurs atteindre le sommet de la hiérarchie de l'ordre bénédictin. En effet, deux natifs des bords du Lignon furent abbés de Cluny : Jacques de Cozan²⁰ (1374-1383) et Jean de Damas-Cozan²¹ (1383-1400)²².

Durant cette période, on trouve trace d'acquisitions foncières faites par le prieuré de Sail-sous-Couzan et les documents nous permettent de connaître quelques prieurs.

C - Un prieur mystérieux : Dom Elziron de Damas

En 1923, dans son ouvrage intitulé *Histoire des eaux minérales du Forez*, L.-J. Gras, se penchait, entre autre, sur les eaux minérales de Sail-sous-Couzan.

Etudiant l'histoire des eaux de ce bourg forézien, il écrit, entre autre, après avoir mentionné les écrits du chanoine de La Mure : *Ce serait un prieur de Sail, Dom Elziron de Damas qui, vers cette époque, aurait recommandé aux habitants de ne boire que de l'eau minérale, lors d'une épidémie de fièvre maligne.*

Ce personnage (descendant de la famille de Damas, dont la branche de Couzan s'était éteinte au milieu du XV^e siècle) aurait donc été prieur de Sail-sous-Couzan au début du XVII^e siècle. Or, à notre connaissance, aucun document ne confirme l'existence de ce prieur. Un indice peut nous permettre d'apporter une explication.

En note de bas de page de ce texte, L.-J. Gras indique : *Ce renseignement et plusieurs autres m'ont été donnés par M. Gavel, avocat fondateur de la Société des Grandes Sources, qui connaît bien l'histoire de Sail.*

Un papier de famille²³, porté à notre connaissance, permet de compléter ces informations. Il s'agit d'un document publicitaire concernant l'eau minérale *Sanitaris* produite au début du XX^e siècle par la Société d'exploitation des Grandes Sources. Ce document est en langue espagnole²⁴, les eaux de Sail-sous-Couzan ayant été exportées aux quatre coins du monde²⁵.

Voici la teneur du texte :

Ce qui suit est extrait de l'œuvre du Docteur Martin, 1^{er} prix diplômé de la faculté de PARIS : Les eaux naturelles de table.

... Origine de l'eau de santé Sanitaris :

¹⁹ D. Méhu : "Cluny et les laïcs" dans *Le monde clunisien*. (1995).

²⁰ Jacques de Cozan fut moine à Cluny dès son plus jeune âge. Il devint ensuite prieur de Grazac (diocèse du Puy). Il fut plusieurs fois chargé d'effectuer des visites dans les maisons clunisiennes en Auvergne et en Provence. Sa nomination à la plus haute fonction au sein de l'ordre clunisien ne fut pas le fait du choix des moines, mais celui de la volonté du pape. Il mourut en Avignon. (Denyse Riche : *L'ordre de Cluny... op. cit.*).

²¹ Jean de Damas-Cozan fut abbé de Montieramey (diocèse du Puy). Il fut, comme son prédécesseur, nommé par le pape. Il fut à l'origine de rénovation au sein de l'ordre en édictant un *statut* de 154 articles en 1399. (Denyse Riche : *L'ordre de Cluny... op. cit.*).

²² Denyse Riche : "Les abbés de Cluny de la fin du Moyen Age (XIV^e-XV^e siècle)" dans *Cluny ou la puissance des moines. Dossiers d'archéologie* (2002).

²³ Archives de Claude Baconnin.

²⁴ Sa traduction a été effectuée en 1999 par Alicia Blondet et Jean-Luc Houzet.

²⁵ En particulier dans les pays de langue hispanique (Cf. Stéphane Prajalas : *L'exploitation des eaux minérales de Sail-sous-Couzan (1802-1913)*. Mémoire de maîtrise, université Jean-Monnet 1997).

DOM GELOSIUS, dans ses chroniques, rapporte qu'en 1612 la peste dévastait le pays. Immédiatement, le prieur DOM ELZIRON, du monastère St-ANDRE, de l'ordre de St-BENOIT, établi à SAIL-SOUS-COUZAN (SALTUS DE COZANO-SALT DE COZAN) Loire France, ordonna que l'on construise un hôpital soigner les malades.

Alors que commençait le bâtiment, et que l'illustre ELZIRON faisait arracher un gros rocher, jaillit de la pierre, en abondance, une eau qui malgré sa fraîcheur paraissait bouillir comme si elle était sur le feu.

Son goût était suave et elle faisait des bulles dans les coupes. Ceux qui en buvaient, ressentaient un grand-bien être et s'en trouvaient tout réconfortés.

DOM ELZIRON ordonna alors à tous les paysans de boire cette eau, ce qui fut fait et chacun se sentit plus vigoureux, plus courageux. Peu après la peste disparut.

Cette eau fut alors appelée SANITARIS, eau de SANTE.

Très vite elle fut de grande renommée et de consommation importante. A ceux qui ne pouvaient se déplacer pour en boire, elle fut expédiée !

Hélas, apparurent des spéculateurs malhonnêtes qui vendaient n'importe quelle eau sous le nom de SANITARIS.

Alors l'illustre ELZIRON, pour empêcher la vente de ces eaux impures et sans vertu, décréta que chaque bouteille contenant l'eau de SANTE de SAIL-SOUS-COUZAN (SALT, SALTUS DE COZAN) serait accompagnée d'un parchemin, portant sa signature et le cachet du prieuré aux armes de ce dernier.

Ce texte, qui est plus que discutable du point de vue historique, était accompagné d'une illustration²⁶. Sur celle-ci on voyait, entre autre, deux moines mettant en bouteille l'eau d'une source. Cette source sortait du portail d'un prieuré (celui de Sail ?). Tout cela dans un paysage bucolique parsemé de sapins, ce paysage faisait d'ailleurs plus penser à un paysage vosgien ou jurassien qu'à un paysage forézien. Cette illustration était enrichie de la "véritable" signature de *Dom Elziron Prior* et du cachet du couvent St-André ordre de St-Benoît (dans un blason on trouvait une croix pattée (rappelant les armes de la famille Damas²⁷) surmontée en chef d'un calvaire, le blason était surmonté d'un chapeau d'évêque).

A la vue des nombreuses invraisemblances historiques et du manque d'autres sources historiques sur l'existence de Dom Elziron, on peut se demander si celui-ci ne fut pas inventé de toutes pièces par les propriétaires de la société d'eau minérale des Grandes Sources. Ce, afin d'utiliser son "histoire" comme argument publicitaire et pour apporter de la crédibilité aux vertus des eaux embouteillées, commercialisées par cette entreprise.

²⁶ Cf. illustration ci-après.

²⁷ D'or à la croix ancrée de gueules.

EXIGIR LA FIRMA **Sanitaris** EXIGIR EL SELLO DEL CONVENTO

Dom Elgiron prior
AGUA MINERAL NATURAL DE MESA
Exquisita y Saludable

EL AGUA SANITARIS
con bicarbonato sódico ferruginoso
ES APÉRTIVA
digestiva, lénica, anti-epidémica
AGRADABLE DE BEBER.
SIENDO PURA
o Mezclada con Vino
Y LICORES

MONASTERIUM
ST. ANDREÆ
BENEDICT. ORD.
Sallus de Cozano
(LOIRE)
FRANCIA
Haurit illam aquam
EX ANNO MDCXII

Las botellas deben estar acostadas en un lugar fresco. Cada corcho va marcado con la palabra **SANITARIS**

UNICOS AGENTES. La sociedad de las Fuentes Grandes de Couzan (Loire) FRANCIA

Bicarbonatos alcalinos (soda y potasa).....	1 ^o 031	Bicarbonato hierro	0 ^o 010
— cal	0 520	Cloruro de sodium.....	0 109
— magnesia	0 244	Sin ningún indicio de materias orgánicas. * *	

« Brota la fuente de una roca de granito, dice la noticia oficial. Por medio de una captación perfecta y de una instalación bien organizada se encuentra abrigada contra cualquier mezcla y conserva entero su ácido carbonico »

La dosis de gas carbonico libre, no combinado, es de 4 gramos por litro.

Propiedades higiénicas del AGUA SANITARIS.

Todas las enfermedades, infectivas y epidémicas tienen como agente propagador un microbio trasmitado en las aguas. Pero para que se produzca la enfermedad debe encontrarse el organismo ya predispuesto u debilitado.

De ahí sale la doble necesidad de no beber mas que aguas salvas de cualquier contaminación y de aumentar la nutrición, asegurando el regular funcionamiento del aparato digestivo.

Pues, queda materialmente imposible para el público, averiguar la pureza de las aguas que cada día estan consumadas; por eso prescriben los higienistas el uso de agua mineral natural, eso no solamente en época de epidemia, pero tambien cada vez que no se puede tener porcierta pureza de las aguas del país.

En este punto de vista, ofrece el *Agua Sanitaris* toda garantía: brotando desde una roca cristalina, impermeable, es embotellada por medio de aparatos herméticos que no permiten ningún contacto con el atmosfera.

Por otra parte, ningún agente farmaceutico puede activar con mayor eficacia la nutrición ni regularizar el movimiento de las visceras, haciendo por así el cuerpo capaz para resistir al microbio si, por acaso, viene este, dentro de la circulación interna.

Su bicarbonato de soda hace este agua eminentemente digestiva; su hierro la hace poderosamente tónica; su magnesia y cloruro de sodium impiden que constreña; en fin, el ácido carbonico que constituye su dominante principio le da el poder refrescante y diurético lo mas activo.

El uso acostumbrado del *Agua Sanitaris* es la verdadera salvaguardia contra las enfermedades que proceden de la privación de ejercicio o de temperaturas extremas. Por consiguiente, necesaria en época de epidemia, se hace util en todo tiempo.

No oscurece los jarabes ni vinos y les da un sabor y picante deliciosos.

Aunque sea fria, se la pueden beber estando calentado sin que nunca incomode.

« La gente ciudadana, dice dom Gelosius; que siempre bebe *Agua Sanitaris*, no necesita medicos, y más, vive muy vieja. »

Preservarse de las enfermedades o curarlas, prepararse una vejez vigorosa gozando de los placeres de una cachetera bebida; no es este el ideal? **D^r Martin.** * * *

Document publicitaire *Sanitaris*

Archives Claude Baconnin

A la vue des nombreuses invraisemblances historiques et du manque d'autres sources historiques sur l'existence de Dom Elziron, on peut se demander si celui-ci ne fut pas inventé de toutes pièces par les propriétaires de la société d'eau minérale des Grandes Sources. Ce, afin d'utiliser son "histoire" comme argument publicitaire et pour apporter de la crédibilité aux vertus des eaux embouteillées, commercialisées par cette entreprise.

D - Le prieur Léonard de Vallerot de Beudézir

Le 9 septembre 1656²⁸, M[essir]e Mathieu Poyet praticien dud. lieu du poyet paroisse de s[ain]t george sur couzan vendait à noble Leonar de valleraud prieur du sail soubz couzan un pré qu'il avait acquis de Pierre et Hugues Sevetton situé au lieu du sail appelle pré Robert contenant un char et demy de foing ou environ. Ce pré jouxtait le pré dud. sieur prieur certains chemins entre deux de soir et midy, la rivière de Lignon de bise, la rivière de chanion de soir et le pré de Pierre Barre et sa femme et ses personniers de matin.

Cette vente de terrain avec ses entrées et sorties, les arbres, fossés, clôtures et prises et cours d'eaux se faisait pour la somme de *huict vingt livres*. Le fait de trouver ce pré confiné au nord par le Lignon et à l'ouest par le Chagnon pourrait laisser supposer qu'il s'agissait là du terrain situé au bout²⁹ de ce qui sera connu plus tard sous le terme de « grand pré »³⁰.

Le 15 février 1667³¹, Benoît Barrieux et Marie Jacquet, sa femme, du bourg de Sail-sous-Couzan vendaient à M[essir]e Leonard de valeroy seigneur de baudezir et au[tre]s plasses et prieur dudit lieu du sail un bâtiment avec une cour aysances et une cartonnée de jardin ou environ le tout joignant ensemble scitué audict lieu du sail et proche led.ict prieuré appelé la maison de corbine que jouxte le grand chemin de soir, le batiment et aysance dud. prieuré de bise et encor le jardin dud. prieuré de matin la grange et reste du jardin desdict vendeurs de midy et quart vent.

Les vendeurs étaient tenus de clore les portes et fenêtres de cette grange et des autres bâtiments qui donnaient dans la cour et jardin vendus. L'acheteur devait, pour sa part, faire clore le jardin. Cette vente se faisait moyennant une somme de 231 £ et 4 £ 10 sols pour *aytraines*.

L'acte de vente était passé en présence de *sieur Pierre escotay capitaine dud. couzant* et de *sieur Jean tarray juge de la baronnie de cousant*³².

En 1721, l'expert Caze notait avoir entendu... *ouy dire*... que le prieur de Vallerot aurait tenu le prieuré pendant plus de quarante ans³³.

La visite pastorale de 1662, réalisée sous la houlette de Camille de Neufville, nous apprend que ... *la mesme église est prieuriale et paroissiale*... Ce document précise que ce prieuré a alors un ... *revenu assez considérable*... C'est le prieur de Sail-sous-Couzan qui nommait le curé de la paroisse et lui donnait un revenu annuel de quatre setiers (1 280 litres) de *bled*, six *asnées* (600 litres de vin) et cinquante livres d'argent.

²⁸ Archives de La Diana, fonds de Chalain. 1 E4 1152.

²⁹ Actuelle propriété Chapot.

³⁰ Terrain où se trouve actuellement le centre culturel de Sail-sous-Couzan.

³¹ Acte passé devant le notaire Desmier. Fonds des notaires de *La Diana*.

³² Le petit-fils de ce dernier fut Joseph Marie Terray (1715-1778) ministre des Finances de Louis XV (Cf. J.-P. Gourguillon : *L'histoire de Boën*. 1994).

³³ Archives de *La Diana*, Fonds de Chalain. 1^E4 770.

E - Le prieur François de Luzy

François de Luzy était entré en possession du prieuré de Sail-sous-Couzan le 13 janvier 1682 (alors qu'il avait été nommé à cette charge par le pape³⁴ le 17 octobre 1681³⁵).

L'acte de mise en possession³⁶ de ce prieuré nous permet de connaître les cérémonies qui se déroulèrent alors pour entériner cette prise de fonctions.

A cette date le document précise que ce prieuré est *non conventuel, sans charge d'âmes et ne requérant résidence*. Ce qui veut dire que dans la seconde moitié du XVII^e siècle il n'y avait pas de moines au prieuré de Sail-sous-Couzan et que le prieur n'était pas tenu de résider en ces lieux.

François de Luzy, clerc tonsuré du diocèse de Lyon, paraissait donc, le 13 janvier 1682, devant la porte principale du prieuré tenant dans sa main une provision de charges le mettant en possession de ce prieuré en remplacement de Léonard de Vallerot. Il fut installé dans ses nouvelles fonctions par Claude du Bruc curé de Saint-Georges-en-Couzan. Ce dernier prit François de Luzy par la main pour entrer dans l'église et le conduisit devant le grand autel afin de pratiquer, à genoux, des oraisons avec *revolution du missel, aspersion d'eau bénite, sonnement de cloche, séance* (il fut assis) *en la place du prieur au cœur de lad. icte eglise* et autres solémnités.

Cependant François de Luzy semble avoir été confronté à un problème. Sa nomination à la tête du prieuré de Sail-sous-Couzan avait été faite par le pape à la condition que le nouveau prieur prenne l'habit régulier de l'ordre de Cluny et après l'année de probation fasse profession. François de Luzy obtint, cependant, trois prorogations de cette prise d'habit. Mais, en 1683, il s'adressa au prieur de Nantua³⁷ afin que celui-ci lui accorde le droit de porter l'habit de l'ordre, pour *après y avoir fait son année de noviciat y estre receu en profession et après ycelle y vivre de son mieux dans l'observance de la règle avec les autres religieux*. Le 15 août 1683, le prieur de Nantua accordait à François de Luzy son approbation pour lui *donner le saint habit de l'ordre de Cluny*.

Durant le prieurat de François de Luzy, le prieuré de Sail-sous-Couzan devait payer chaque année une pension annuelle et perpétuelle de 12 £ à l'abbaye royale de Cluny, ce pour *droit de table abbatiale*. Cette somme devait être payée le jour de *notre dame de la chandeleur*.³⁸

En 1720, avançant sans doute dans l'âge, François de Luzy souhaita abandonner sa charge de prieur de Sail-sous-Couzan³⁹. Il résidait alors à Montbrison. Il désignait pour lui succéder son neveu, *Baltazard de Luzy de Couzant*, clerc tonsuré du diocèse de Lyon. Cette résignation se faisait à la condition que Baltazard de Luzy verse à son oncle une pension annuelle et viagère de 1 200 £ payable en deux termes annuels (le premier, six mois après la prise de possession du prieuré par Baltazard de Luzy, et la seconde un an après et ainsi de suite de six mois en six mois). Le père de François de Luzy, Imbert de Luzy, seigneur de Couzan, se portait caution de son fils pour le paiement de cette pension. La résignation d'une cure, ou d'un prieuré, était le seul moyen pour un prêtre de choisir son successeur afin que la charge cédée, et ses bénéfices, puisse rester dans la famille (comme c'est le cas ici).

³⁴ A cette date, il s'agit d'Innocent XI, dit le Bienheureux. Benedetto Odescalchi (1611-1689) était né à Côme. Soldat avant d'être prêtre, pape de 1676 à 1689, il combattit le népotisme et multiplia les instituts de charité. Soucieux d'affirmer les droits de l'Eglise, il entra en conflit avec Louis XIV et le gallicanisme qui visait à limiter le pouvoir papal. Il fut béatifié en 1956.

³⁵ Archives de *La Diana*, fonds de Chalain 1^E 4 881.

³⁶ Archives de *La Diana*, fonds de Chalain 1^E 4 1013.

³⁷ Archives de *La Diana*, fonds de Chalain 1^E 4 1022.

³⁸ Archives de *La Diana*, fonds du notaire Franchet (reconnaissance du 15/06/1720).

³⁹ Archives de *La Diana*, fonds du notaire Franchet (procuration du 24/07/1720).

François de Luzy se réservait également l'usage de son habitation dans *partie des batiments dud. prieuré convenable et commode*. Cette résignation précisait que cet acte était exempt d'*aucune fraude simonie ny autre pacte illicite*.

F - Le prieur Baltazard de Luzy

C'est avec le prieur Baltazard de Luzy, neveu du précédent prieur, que le prieuré de Sail-sous-Couzan semble avoir atteint son apogée sur le plan des biens fonciers situés à Sail-sous-Couzan.

La prise en charge du prieuré de Sail-sous-Couzan par Baltazard de Luzy fut précédée, le 18 octobre 1720, par une donation⁴⁰ faite par Imbert de Luzy, chevalier, baron de Couzan, seigneur de Chalain, Saint-Paul-d'Uzore, Champ et autres lieux au profit de son fils Baltazar.

Cette donation respectait un des articles de la règle de saint Benoît. En effet le chapitre 59 de la règle précisait, concernant les parents des fils de notables, encore en bas âge, qui désiraient entrer au service de Dieu que *s'ils tiennent à offrir quelque chose en aumône au monastère comme gratification, ils feront cette donation au monastère...*

Baltazard de Luzy devait être majeur puisqu'il reçut ces biens en propre et les céda ensuite au prieuré.

Ces biens immobiliers étaient de la teneur suivante :

Un bastiment a luy appartenant situé aud lieu du sail sous lequel sont un pressoir et cuvages de la longueur de huit toises et de la largeur de quatre toises joignant au chemin tendant de lesglise du sail, au pont de couzant de soir, aux bastiments dud[it] prieuré de bise, au jardin dud[it] seigneur de couzant par luy acquis des heritiers mazet cy après confiné de matin et vent plus un jardin pottager de la contene de deux bicherées ou environ clos de murs nouvellement construits situé aud[it] lieu joignant au susd[it] chemin de lesglise du sail au pont de couzant de soir le cuvage et batiment cy devant confinés de soir et bise les bastiments dud[it] prieuré certain espace de terrain entre deux de bise lancien jardin ou parterre dud[it] prieuré une closture de murs entre deux de mattin et le chemin tendant delad.[ite] esglise du sail a la maison de la prébande des montagnes de vent et un peu de mattin. Plus un autre jardin situé sous les bastiments dud[it] prieuré territoire apellé les meschens de mazet de la contene de trois bichérées environ, clos de murs de toutes parts garny d'arbres en espalliers dans lequel est un grand canal d'eau vive avec des jets d'eau provenant du beal du moulin dudit seigneur donateur joignant au susd[it] parterre dudit prieuré de soir a la cour et batiment de lad.[ite] prebande aussy de soir au jardin et bastiments des heritiers de claude laurens de vent, au chemin tendant des planches de marencé au moulin dudit seigneur de mattin et au jardin du s[ieu]r lafay curé dud[it] lieu de bise, avec lesd[its] bastiments et fonds leurs entrées sorties aysances appartenances et dependances generalmente quelsconques mesme et par exprès la prise d'eau necessaire pour led[it] canal et les sorties desd[ites] eaux pour les faire passer ou bon semblera aud[it] s[ieu]r donataire par tranchée ou autrement au travers du chemin tendant des planches de marancé a lesglise dudit lieu du sail.

Cette donation du seigneur de Couzan à l'endroit de son fils se faisait à la condition que la somme de cette donation, estimée à 3 000 £, soit déduite de la part d'héritage à laquelle Baltazar de Luzy pourrait prétendre au décès d'Imbert de Luzy son père. Cette donation devait être effective au cas où le pape veuille bien accorder la commende du prieuré de Sail-sous-Couzan à Baltazard de Luzy. Dans le cas contraire, cette donation aurait été déclarée nulle et Imbert de Luzy serait resté propriétaire de ses biens au bourg de Sail.

A la fin de l'année 1721, Baltazard de Luzy adressa une supplique⁴¹ à l'archevêque de Lyon afin d'obtenir un certificat à produire en cour de Rome qui démontrait que le prieuré de Sail et ... *les*

⁴⁰ Archives de La Diana, fonds du notaire Franchet (donation du 18/10/1721).

batiments en dependant tombent presque en ruine par la negligence des precedens prieurs et quil ont besoin de reparations tres necessaires que les terriers de rentes deües au benefices dans plusieurs paroisses faisant partie des revenus n'ont point été recognus depuis plus d'un siècle ce qui cause une perte considerable que le suppliant possede deux jardins joignant audit prieuré dans lun desquels passe un canal deau qui arrose un pré appartenant audit bénéfice faisant partie du revenu sans laquelle prise d'eau ledit pré ne rapporterait presque rien, que les pressoirs et cuvage dont se servent les prieurs appartient aussy en propre audit suppliant que sans quoy on ne pouroit ameubler la recolte dudit benefice ce quil offre de donner audit prieuré comme faire à ses frais toutes les reparations et renovations desd. terriers en fin de remettre le tout sil plait a sa sainteté en bon etat...

L'archevêque Lyon dépêchait, le 19 novembre 1721, à Sail-sous-Couzan, un expert, Gaspard Caze prêtre bachelier en théologie curé de Saint-Pierre et archiprêtre de Montbrison, afin d'estimer l'état des biens dépendant du prieuré bénédictin. Cet expert était accompagné du notaire Franchet de Montbrison, de Mathieu Boissel et Georges Mazet maîtres maçon et charpentier de Sail-sous-Couzan. A la vue de cette expertise il semble qu'à cette date le prieuré était en bien mauvais état.

Le clocher de l'église du prieuré, qui était aussi paroissiale et se trouvait sur le chœur de l'église, nécessitait une réparation estimée à 500 £, les granges et fenières devaient être réparées pour une somme de 2 000 £.

Concernant le cuvage que Baltazard de Luzy se proposait de céder au prieuré l'expert estimait que celui-ci était... *essentiellement convenable et necessaire pour ameubler les vins de la dixmerie du prieuré, le cuvage du prieur n'étant pas suffisant puisqu'il ne renferme que trois cuves et que le dernier prieur a été forcé jusqu'à present de louer ou emprunter le cuvage qui est offert...* On trouvait dans ce cuvage trois autres cuves et un pressoir.

Les jardins que devait apporter Baltazard de Luzy étaient jugés pour leur part ... *très utiles et convenables... se trouvant en bon et fertiles terrain...*

Le canal passant dans un de ces jardins était fort utile pour une prairie dépendant du prieuré. Puisque les experts notaient que sans ses eaux ... *cette meme prairie qui est précieuse et spatieuse seroit d'un petit produit...*

Après cela, Baltazard de Luzy présenta le terrier du prieuré. Celui-ci contenait cinq cent soixante-quatorze feuillets écrits renfermant quatre-cent-vingt-quatorze reconnaissances passées au profit du prieuré. Ce terrier datait de 1521 et des années suivantes. La redevance annuelle se montait à la somme de 300 £. Les experts notaient cependant que... *comme elle se perçoit en vingt quatre paroisses aux environs du sail de Couzant et que par l'ancienneté du titre il est comme impossible d'exiger les droits seigneuriaux portés par ce terrier qui sont d'ailleurs quérables en chaque paroisse...* Les experts préconisaient donc la révision de ce terrier. Le notaire Franchet présent qui travaillait à la rénovation de terriers en Forez, estimait le travail nécessaire à celle du terrier du prieuré de Sail-sous-Couzan à une somme de 3 000 £... *a cause de la distance des paroisses qui en dépendent...* Enfin Baltazard de Luzy précisait que les reconnaissances de ce terrier dans la paroisse de Cezay (au nombre de treize) avaient été aliénées au... *sieur du crozet au temps de la croizade sans avoir été depuis racheté...* Il se proposait de les racheter dès sa nomination à la tête du prieuré de Sail.

Les réparations et renovations à effectuer par le prieur Baltazard de Luzy devaient être acceptées par l'archevêque de Lyon.

La prise de possession du prieuré de Sail-sous-Couzan par Baltazard de Luzy eut officiellement lieu le 7 mai 1722⁴². Baltazard de Luzy n'était pas présent dans le bourg forézien ce jour-là, il était alors toujours clerc tonsuré du diocèse de Lyon demeurant à Paris au collège de

⁴¹ Archives de *La Diana*, fonds de Chalain, 1E4 770.

⁴² Archives de *La Diana*, fonds du notaire Franchet (Prise de possession du 07/05/1722).

Lizieux. Il avait désigné comme fondé de procuration, pour le représenter, *Messire André Lafay le jeune prestre de la paroisse de Trellin demeurant aud lieu du sail*. Celui-ci fut accueilli par André Lafay prêtre et curé de Sail-sous-Couzan qui le mit en possession du prieuré après les cérémonies rituelles requises en ce cas. Ce document nous apprend que Baltazard de Luzy avait été mis en commende⁴³ du prieuré de Sail par sa sainteté le pape le 07 août 1721⁴⁴.

Le 22 septembre 1722, Baltazard de Luzy était présent à Sail-sous-Couzan de façon provisoire apparemment, il était ... *a la veille de son départ pour continuer ses études au collège de lizieux en la ville de paris...* Il profitait de cette incursion dans le Forez pour désigner comme son procureur... François de Luzy son oncle ! Celui-ci devait ... *régir gouverner et administrer tous les revenus temporels dudit prieuré consistant en bastimens pressoir cuvages jardins prés dixmes de bled, legumes vins rentes nobles...* François de Luzy se voyait offrir la possibilité de louer ces biens immobiliers et revenus... *en total ou en particullier a une ou plusieurs personnes pour le tems prix charges et conditions qui seront trouvées convenables...* Il pouvait également constituer une *menagerie* (ensemble de domestiques nécessaires pour rentabiliser les biens du prieuré). Il avait aussi le droit d'*occuper tout ou partie des bastiments dud prieuré employer a son usage les meubles meublans, estant dans led prieuré...* Délégation du rôle spirituel, François de Luzy pouvait nommer les curés et vicaires des paroisses dépendant de la nomination du prieuré de Sail-sous-Couzan. Il devait cependant rendre compte à son neveu Baltazar de Luzy de la régie de ce prieuré ... *soit en recettes ou dépenses...* Pour cette fonction de procureur François de Luzy devait percevoir une rétribution annuelle qui lui avait été accordée par le pape de 1 200 £.

En 1726, le prieuré devait verser diverses impositions au diocèse de Lyon⁴⁵ pour un montant total de 296 £, à savoir :

- o Pour les décimes 53 £.
- o Pour les rentes 125 £.
- o Pour le remboursement des emprunts fait pour le rachat du dixième en 1711, 32 £.
- o Pour le remboursement des emprunts faits pour le rachat du don gratuit de l'année 1715, 48 £.
- o Pour le remboursement des emprunts faits pour le rachat du don gratuit de l'année 1723, 24 £.
- o Pour les avances de messire Ogier⁴⁶ 14 £.

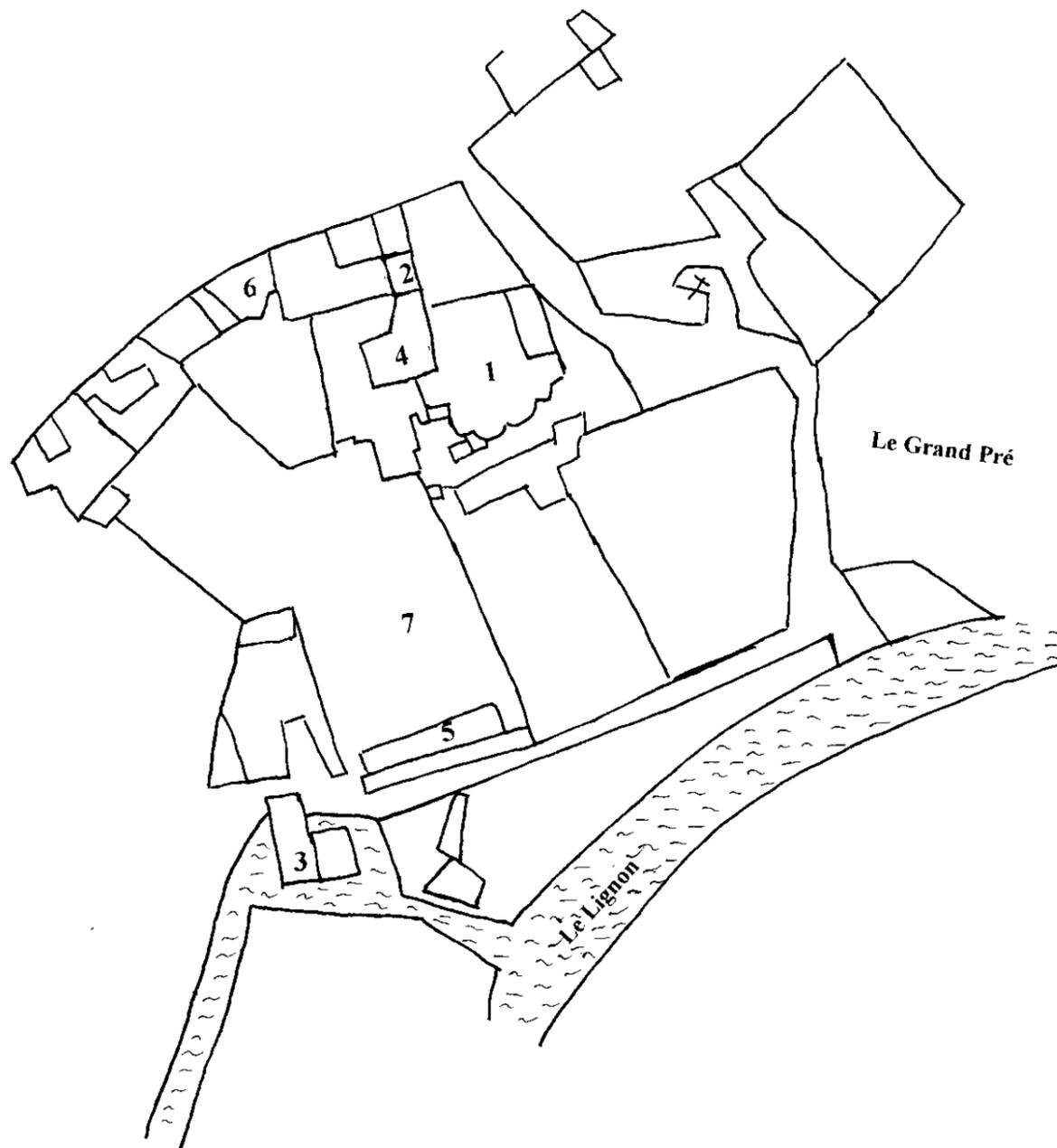
⁴³ Dépôt d'un bien ecclésiastique (abbaye, prieuré...) à un clerc ou à un séculier qui percevait les revenus de ce bénéfice mais confiait le pouvoir spirituel à un délégué appelé prieur claustral (dans le cas de Sail-sous-Couzan ce dernier ne semble pas exister le prieuré étant non conventuel et sans charge d'âmes). L'institution de la commende se développe surtout du XV^e et XVIII^e siècle. En 1789, en France, sur 1 150 abbayes ou prieurés d'hommes, il y en avait 850 en commende.

⁴⁴ Innocent XIII : Michelangelo Conti (1655-1724) fut pape de 1721 à 1724. Il fut le huitième membre de sa famille à succéder se le trône de saint Pierre. Il était hostile aux Jésuites.

⁴⁵ Archives de La Diana, fonds de Chalain 1^E4 761.

⁴⁶ Messire Ogier était receveur général du clergé de France.

Plan schématique du parcellaire autour du prieuré de Sail-sous-Couzan
d'après le cadastre du XIX^e siècle



Légende :

- 1 – Eglise
- 2 – Porte principale
- 3 – Moulin
- 4 – Cour
- 5 – Canal/réservoir
- 6 – Maison de Corbine (localisation possible)
- 7 - Jardin

III - Un bien de placement

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle il semble que l'aspect contemplatif et spirituel des lieux ne soit plus de mise. Le prieuré de Sail-sous-Couzan semble alors réduit à un domaine foncier et à un bien de placement pour des membres de la bourgeoisie forézienne. Les revenus qui lui sont liés devaient être relativement importants puisqu'en 1756, le prieuré devait s'acquitter de 457 £ de décimes⁴⁷, alors que la cure de Sail ne payait que 20 £ pour la même imposition.

Les noms des prieurs nous sont connus :

1737-1777 : François Dubreuil de Chargere.

1777-1789 : Anne Hérard Paul Antoine de la Madelaine.

A - Le prieur François Dubreuil de Chargere

François Dubreuil de Chargere, qui se présente dans les actes comme... *prêtre chanoine de l'église de Saint Claude en Comté, prieur du Sail-sous-Couzan en forest...* François Dubreuil de Chargere était originaire du Nivernais. Sa famille portait pour armoiries : *D'azur au lion d'or ; au chef cousu de gueules chargé de trois trèfles d'argent.*⁴⁸ La famille Dubreuil de Chargere (ou Chargere Dubreuil suivant les actes) était alliée aux seigneurs de Couzan. En 1760, *Bernard de Chargere Dubreuil chevalier non profes de st jean de jerusalem demeurant au château du Breuil paroisse de Gagnon*⁴⁹ diocèse d'autun et *demoiselle marie genevieve gabriel de luzi cousan fille legitime de feu haut et puissant seigneur baltazard de luzy premier baron de forest et de dame madame marguerite de la Rochelambert* désiraient contracter mariage *tant par raison d'une légitime et grande inclination que pour prévenir l'extinction de leur famille et la totale division de leurs biens, mais ayant decouvert qu'ils sont parents au troisième degré* demandaient une dispense à l'archevêque comte de Lyon primat de France afin de pouvoir s'unir malgré leurs liens de sang⁵⁰.

B - Le prieur Anne Hérard Paul Antoine de la Madeleine :

Le dernier prieur de Sail-sous-Couzan devait être Anne Hérard Paul Antoine de La Magdeleine de Ragny : il fut baptisé à Semur le 24 juillet 1755. Il devint clerc tonsuré à Dijon le 24 juillet 1766, il postula au canonicat le 19 juillet 1770. Il fut nommé chanoine le 11 octobre 1773, il devint prieur de Sail-sous-Couzan par provision apostolique du 14 avril 1777, vicaire général en 1785 ; membre de la loge *La Bienfaisance*, affilié au collège écossais la même année, vicaire de Saintes ; abbé de Saint-Etienne des Vaux en mai 1788. Il émigra le 15 juillet 1793⁵¹.

C - La sommaire prisée de 1783

Une sommaire prisée (sorte de devis inventaire) de 1783 nous apporte de nombreux renseignements sur les bâtiments et terrains composant l'ensemble foncier du prieuré de Sail-sous-Couzan dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

⁴⁷ Les décimes étaient l'impôt levé sur le clergé et qui représentait le dixième de ses revenus (cf. S. Prajalas : *Les décimes de l'archiprêtré de Montbrison en 1756*. A paraître).

⁴⁸ J.-B. Rietstap : *Armorial général*, 1861.

⁴⁹ Lire Geugnon.

⁵⁰ Archives de La Diana, fonds de Chalain, 1 E 4 1015.

⁵¹ J. Beyssac : *Les chanoines de l'église de Lyon*, 1814.

Le 19 avril 1783, Joseph Donzy, maître en chirurgie de la ville de Boën, qui avait loué le prieuré de Sail-sous-Couzan le 2 décembre 1782, pour six ans, faisait réaliser une sommaire prisee pour dresser l'état des bâtiments de ce prieuré.

Le prieur de Sail-sous-Couzan, *Messire Anne herar paul antoine de la madelaine comte de st jean de lyon* devait être représenté par son fondé de procuration Messire Verdier prêtre vicaire demeurant au bourg de Sail.

Le notaire royal de l'Hôpital-sur-Rochefort, Pierre Hodin, se présenta devant la principale porte du prieuré à 8 heures du matin. Le notaire et le locataire attendirent jusqu'à 9 heures sans que le prieur ou son représentant ne viennent. La visite d'estimation commença donc. Le tabélon et le locataire étaient accompagnés de Benoît Terrasse maître charpentier de Boën et de Jean Saintigny maître maçon *travaillant ordinairement en la ville de Boën*.

L'expertise commença par la visite d'une vigne située au vignoble de Couzan. Celle-ci avait une superficie de deux journalées et demie⁵². Cette vigne était cultivée suivant la technique du *provinage*, mais était en bien piètre état. La technique de *provinage* (provignage) consiste dans le fait de multiplier en place des plans de vigne par couchage en terre de la souche entière. Les pieds de vigne sont couchés dans une fosse d'une quarantaine de centimètres de profondeur, on laisse sortir deux ou trois sarments qui remplacent la souche sacrifiée et la renouvellent. Les provins (ceps qui naissent ainsi) ne sont jamais détachés du pied mère, au contraire de la technique du marcottage. Depuis l'invasion phylloxérique et la reconstitution du vignoble sur plants américains résistants et greffés, cette technique par couchage n'est plus utilisée puisque l'on multiplierait des pieds mères n'ayant aucun intérêt pour la viticulture⁵³.

De là, les experts se transportèrent dans un immeuble appelé *le fournier*, où ils constatèrent que le cuvier était cassé.

Suivit la visite des jardins du prieuré. Les murs semblent avoir été, en bonne partie, en mauvais état. Le canal mentionné en 1720, et dénommé en 1783 *réservoir*, avait ses bords en partie écroulés.

L'expertise du verger suivit. Là encore, les murs étaient en mauvais état. On trouvait dans celui-ci une *...allée de charmille presque couverte...* avec, à son extrémité, un puits découvert et entièrement rempli de pierres et de décombres *... n'ayant point d'eau...*

Les experts arrivèrent à un... *appartement appelé la serre...* à l'ouest du verger. Sous un balcon, ils trouvèrent une voûte sous laquelle il y avait *... un réduit en forme de vollière...*

Ils parvinrent ensuite aux appartements occupés par Jean Chirat jardinier. Ceux-ci avaient un de leurs murs fendus et un carrelage en mauvais état.

L'expertise marqua un temps d'arrêt de midi à une heure de l'après midi.

Les experts pénètrent alors dans les bâtiments du prieuré. A la lecture du document, ceux-ci semblent avoir été en mauvais état (vitres manquant aux fenêtres, planchers en mauvais état, crépis à refaire...).

Quelques meubles sont aussi mentionnés : *lit garni d'un mauvais garde paille de quatre pentes de rideaux de cadit*⁵⁴ *vert le tout plus que usé...*

⁵² Une *journalée* de vigne était équivalente à environ 0,0712 hectares.

⁵³ On connaît l'importance qu'avait le travail de la vigne à Sail-sous-Couzan, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (S. Prajalas : "Pratiques matrimoniales des vigneronns à Sail-sous-Couzan sous le règne de Louis XVI", *Bulletin de La Diana*, tome LXI, n° 4, 4^e trimestre 2002).

⁵⁴ En réalité cadis, gros drap bourru, sorte de serge de laine non peignée, de bas prix, du genre des bureaux, mais dont il différait surtout par la variété des couleurs. Le cadis fin, moins couvert, était une sorte de flanelle.

Dans la cuisine, on trouvait... *une petite horloge a la comtee⁵⁵ dont le cadre est en cuivre et la caisse en bois pin...* un potager⁵⁶ ainsi qu'... *un tourne broche a sonette...*, *deux crémaillères de fer, trois chenets de fer, une pincette, une pelle de feu, une broche à l'usage du tourne broche de six pieds et demi de longueur (soit environ deux mètres de long) et une poêle en fer.*

Dans le cellier, on trouvait trois cuves. Dans le pressoir il y avait trois autres cuves en mauvais état. Le pressoir était en piètre état (... *la trape du pressoir composée de cinq planches est entièrement usée et percée en deux endroits que lasne portant la table du coté de midy est hors de service que larbre a presser pièce essentiel dud pressoir est de vieux bois et fendu jusqu'au milieu de sa grandeur... le vis et son ecrou ne peuvent subsister longtemps a cause de leur vielesse...*).

Dans la cour du prieuré il y avait un puits... *couvert a thuiiles creux...*

La porte principale du prieuré, pour sa part était à réparer, de plus, il convenait de ...*Faire le montant du coté de bise dont le mur se sépare d avec les pierres qui compose le portail...*

L'expertise continuait par la visite de bâtiments à usage agricole (écurie à vaches, écurie à chevaux, écurie à cochons) situés au bourg de Sail-sous-Couzan.

Le pigeonnier mérite une attention particulière. Au milieu de celui-ci se trouvait ... *une suspente ou sont les nids des pigeons de trois pieds et demi soutenu par un pillier...* le surplus des nids était ... *creusés dans le mur...* Ce pigeonnier paraissait aux experts comme ... *extremement dépeuplé...* et son toit était percé de façon importante.

Le dernier bien loué, visité fut un terrain appelé *le grand pré*. Celui-ci était irrigué grâce à la présence d'une écluse permettant de détourner une partie des eaux du Chagnon qui bordait ce terrain... *de soir* (à l'ouest). Les experts notaient que... *la dernière crüe d'eau survenu au commencement de ce mois a deraciné en partie les arbres de differentes especes qui bordent led pré, que cette meme crue d eau a arraché un arbre peuplier qui a ete employé pour aider a reconstruire l ecluse que le torrent avoit emporté que cette meme ecluse vient d etre réparée par le sr picon et duris subrogés a la ferme dud prieuré pour ce qui regarde le pré sous les yeux et du consentement de me verdier fondé de la procuration dud sr prieur ainsi que vient de lasseurer led sr picon, cette ecluse nouvellement reconstruite n est pas encore comblee et dans ce moment elle ne peut conduire l eau aud pre a la distance de quelques toises de lecluse cy dessus rappellées il existoit un ramier ou rempart en bois que le meme torrent a enlevé eil en reste quelques legeres traces cela a occasionné la chutte de trois petits paupliers et en a deraciné pareille quantité ainsi quil est apparu aux dits experts lesd experts avec nous, nous sommes arrivé au lieu ou il y a une autre ecluse servant a arroser le grand pré dont nous venons de parler ainsi que le pré de la saigne dependant aussi dud prieuré a cette ecluse prent naissance un canal ou beal, lesd experts de nous assistés ont suivit led beal depuis l entrée de la maison et jardin dud sr picon jusque au mur qui separe son pré davec le pré de la saigne dud sr prieur et ont comptes dans cette partie vingt cinq toises les experts sont convenus que led beal meritte d etre clos en dedans de chaque coté par un mur a chaux et a sable cette repartion occasionneroit un cours libre et les eaux ne se rendroient pas...*

A l'étude de ce document, il semble qu'au début des années 1780, le prieuré de Sail-sous-Couzan soit dans un état peu florissant. Les réparations à effectuer par les preneurs de bail sont nombreuses. L'intérêt financier et le rapport des rentes liées à cette location devaient cependant être fort intéressants.

⁵⁵ Il convient de comprendre qu'il s'agit là d'une horloge comtoise. Or, les registres paroissiaux de Sail-sous-Couzan nous apprennent, qu'en 1754, Jean-Baptiste Morel, colporteur, spécialiste en horlogerie comtoise, réparateur d'horloges de clochers et d'automates, originaire de Morbier (Jura) épousa Claudine Reboux de Sail-sous-Couzan. Cette horloge avait-elle été acquise par le prieuré par l'intermédiaire de Jean-Baptiste Morel ?

⁵⁶ Table de maçonnerie avec des ouvertures sur le dessus, à hauteur d'appui, avec des réchauds que l'on garnissait de braise ou de charbon de bois qui ne fume pas, pour cuire les aliments à petit feu et les maintenir au chaud.

D - La ferme du prieuré de Sail-sous-Couzan en 1788 :

Le 15 octobre 1788, pardevant le notaire royal Bourboulon⁵⁷ qui s'était pour l'occasion rendu à ... *leynieux paroisse de trellin...* paraissait ... *M[ess]ire Anne Herard Paul Antoine de la Magdelaine chanoine comte de Lyon prieur du prieuré de Sail-sous-Couzan demeurant en la ville de Lyon maison de la maniganterie paroisse de la sainte croix.*

Celui-ci affermait aux *seurs thomas attendu Bourgeois demeurant en la paroisse de mournand et a sieur Jean Baptiste orizet negotiant demeurant en la ville de Montbrison...* les fruits et revenus du prieuré de Sail-sous-Couzan, ce pour six années consécutives.

Etaiant, en premier lieu, louées ... *touttes les rentes nobles dépendante dud[it] prieuré du Sail sous couzan en quelque lieu quelles prennent et s'appliquent et consistant en cens⁵⁸, servis⁵⁹, laods⁶⁰, milaods⁶¹, rentes et autres droits et devoirs seigneuriaux...* Ceci à ... *lexemption neanmoins des cens et servis et autres droits ou devoirs seigneuriaux qui pourroient estre dubs et imposés sur les fonds dependant dud[it] prieuré attendu quils demeurent aneantis par la réunion utile au domaine directe...*

Etaiant aussi loués les biens immobiliers du prieuré situés à Sail-sous-Couzan. Ceux-ci consistaient en *terres, vignes, prés, bois, dixmes et redevances dues et dependantes dud[it] prieuré, eaux, prises et fonds deaux batiments cours et tonneaus⁶², grange, écurie, fenieres, pressoirs, cuves⁶³, jardins, collombier⁶⁴ etant dans lesd lieux aisances et dépendances...* Etaiant même compris les bâtiments de maître ... *si ce nest son cabinet des archives qui luy demeure réservé avec la liberté neantmoins d'habiter les batiments de maitre lorsqu'il jugera a propos de les habiter par luy même pendant le temps seulement qu'il y séjournera...* Monsieur de la Magdelaine se réservait également ... *un petit coing de jardin provenant de la succession de M[ess]ir[e] de Sargere⁶⁵.*

Etaiant également loués des biens situés à Mollian, à la Bouteresse annexe de Boën, qui consistaient en une petite maison et dépendance, un pré au ... *lieu de la presle...* ainsi que toutes les dîmes qui se percevaient dans la paroisse de la Bouteresse ... *que en celles circonvoisines appelée dixme de la Bouteresse, des giraud, des rivières du devieu⁶⁶ et trois bichets de bled dubs par la dame abbesse de Bonlieu...*

Etaiant aussi compris tous les droits de ... *dixmes⁶⁷ et charnage⁶⁸...* qui se prélevaient au nom du prieuré de Sail dans les paroisses de Roche, Chatelneuf, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Georges-en-Couzan et Lerigneux.

Les preneurs subissaient des contraintes liées à l'entretien des biens pris en location. Ils ne pouvaient couper aucun arbre sans l'autorisation du bailleur. Ils pouvaient, en revanche, les *émonder* et en couper les branches mais *sans pouvoir couper la pointe ny leur prejudicier en les emondant...* Ils devaient également faire cultiver les vignes *des façons du pays et de la faire tailler...*

⁵⁷ Fonds des notaires de La Diana.

⁵⁸ Redevance, en général en argent, due annuellement pour les terres.

⁵⁹ Mot désignant d'abord les corvées, charrois et manœuvres à côté des cens en denier et en nature.

⁶⁰ Droit proportionnel perçu sur les ventes de fonds relevant de la directe seigneurie, en général le sixième denier mais souvent réduit.

⁶¹ Droit de moitié moindre dû lors des héritages en ligne collatérale.

⁶² Ceux-ci étaient au nombre de trente-quatre et représentaient une capacité de 160 *années* de vin. Une année de vin valait environ 100 litres.

⁶³ Celles-ci étaient au nombre de cinq.

⁶⁴ Pour un pigeonnier.

⁶⁵ Lire Chargere.

⁶⁶ Le Dévieu, lieu-dit situé entre Boën et Sainte-Agathe-la-Bouteresse, aux environs de Giraud et Mollian (cf. Atlas cantonal de 1887).

⁶⁷ Imposition ecclésiastique représentant, à l'origine, un dixième des productions de la terre (céréales, vigne...).

⁶⁸ Imposition sur le croît annuel des troupeaux correspondant à la dîme.

Les bâtiments devaient également faire l'objet d'attention. Les matériaux devaient être fournis par le bailleur. L'acte précisait que ... *les batiments du prieuré sont susceptibles de beaucoup de réparations...*

Le pigeonier était alors *dépeuplé*, si des pigeons devaient le repeupler, ils devaient être fournis par le bailleur. Cette infrastructure devait alors rester peuplée au terme de la ferme.

Le bailleur devait fournir aux preneurs la copie des terriers.

Etait, en outre, mentionnée la possibilité d'effectuer des *coupes de bois taillis en chesne appelé de Bonant*⁶⁹ situés en la paroisse de Palogneux ou du Sail sous Couzant...

Le prix de la ferme était réparti comme suit pour les biens dépendant du prieuré situés dans diverses paroisses :

Paroisse	Montant
Roche	600 £
Saint-Bonnet-le-Courreau	22 £
Châtelneuf	200 £
Lérigneux	200 £
Saint-Georges-en-Couzant	15 £
La Bouteresse	463 £
Sail-sous-Couzant	900 £ (1)

Ces 900 £ étaient réparties comme suit : 400 £ pour les dîmes et chanvres, 250 £ pour les dîmes du vin, 190 £ pour les dîmes sur les prés, 60 £ pour deux jardins, rente noble, la terre, la vigne, les coupes de bois et les bâtiments.



Dessin d'Octave de la Bâtie (Archives de la Diana)

⁶⁹ Ces bois étaient situés sur le versant nord des collines actuellement connus sous le nom de Petit et Grand Miolin (cf. Atlas Cantonal de 1887).



Carte postale : façade église

(Collection de l'auteur)

Cette ferme se faisait pour un prix annuel de 2 400 £ payable au domicile du bailleur à Lyon au jour de la Saint-Martin d'hiver (11 novembre). Le premier terme devait avoir lieu le 11 novembre 1789. Entre temps, la Révolution française allait naître. Le 14 juillet 1789 allait voir la prise de la Bastille et la nuit du 4 août les privilèges du clergé et de la noblesse devaient être abolis.

Lors de la vente des biens nationaux en 1796, un tènement de bâtiments, prés terres et bois, dépendant du prieuré de Sail, fut adjugé pour la somme de 36 000 livres à un citoyen de Paris, membre d'une famille aristocratique de Feurs⁷⁰.

IV - Le prieuré de Sail-sous-Couzan aux XIX^e et XX^e siècles

En 1865, selon Henri Gérin, un seul hôtel semble exister à Sail-sous-Couzan, il s'agit de l'hôtel Cisterne (du nom de ses propriétaires). Celui-ci était situé dans les anciens bâtiments du prieuré.

Cet auteur nous donne quelques éléments de description de ce lieu de séjour. Il fut, dès le premier abord, surpris par l'aspect de cet hôtel, puisqu'en descendant de la voiture qui l'avait amené jusqu'à Sail : *le conducteur saisit le marteau d'une porte ogivale qui n'annonçait pas l'entrée d'un hôtel.*

⁷⁰ Francisque Ferret : *La vente des biens nationaux.*

A son réveil le visiteur découvrit une chambre dont, dit-il, *la grandeur m'effrayât* (sic). Le témoin ajoutait que son logement était *l'extrême des petites boîtes sans air où l'on confine les malades dans nos grands établissements*. Suit une description sommaire de sa chambre, qui se trouvait meublée de *deux lits immenses, de quelques chaises perdues dans la pièce décorée du numéro onze, une large cheminée, et enfin un ancien secrétaire que deux pieds mal égalisés faisaient pencher d'une façon tout à fait comique*.

Nous voilà donc bien loin du luxe que l'on pouvait trouver dans certaines stations thermales huppées de l'Europe de cette époque.

Cet établissement semblait avoir un esprit que nous qualifierions, aujourd'hui, de familial, puisque Henri Gérin déclarait : *on prend aussi le café à table, avantage que vous n'osez pas exiger dans une table d'hôte, et lequel est ici réglementaire*, le nombre des pensionnaires était de dix à douze personnes, ce qui est pour le moins réduit, alors que notre narrateur effectua son séjour au mois de juillet, c'est-à-dire au moment où la saison des eaux devait battre son plein (là encore nous sommes bien loin de l'affluence que pouvaient connaître les grandes stations thermales), et ce curiste de souhaiter que cet hôtel serve *de point de départ aux créations nouvelles, lesquelles feraient certainement bien d'imiter leur devancière et de conserver les usages aujourd'hui adoptés ici*, c'est dire si ce pensionnaire fut enthousiasmé par l'accueil qu'il reçut dans cet hôtel.

Cet auteur notait que le-dit hôtel n'en était *pas un par le fait* et de préciser que cet établissement était ouvert *par pure complaisance* et dirigé par *d'honorables rentiers*. Il s'agissait en fait, sans doute, plus d'une sorte de chambre d'hôte. Le fait que cette maison porte le nom de ses propriétaires tend à confirmer cela, car comme l'écrit Armand Wallon : les logeurs du début du XIX^e siècle, avec le développement du thermalisme, "redorèrent" leur blason en baptisant leurs logements *hôtels qui portaient simplement le nom de leur propriétaire*.

Au début du XX^e siècle, les bâtiments situés près de l'actuelle route départementale appartenaient au docteur Bertrand qui fut médecin-inspecteur de la station thermale de Sail-sous-Couzan de 1872 à 1873 et à partir de 1878⁷¹. En 1885, ce dernier isola la source d'eau minérale de la Baume (située sur la rive gauche du Lignon)⁷².

Ces bâtiments⁷³, comme ceux situés au sud-est de l'église⁷⁴, appartiennent aujourd'hui à des particuliers.

Conclusion

Aujourd'hui, presque rien ne permet au passant de se souvenir du prieuré bénédictin qui existait jadis à Sail-sous-Couzan.

Pour découvrir le "charme" de l'église paroissiale située au bourg, il convient de faire « l'effort » de pénétrer à l'intérieur ou de la contourner pour arriver jusqu'au chevet et en découvrir la partie romane.

Depuis environ mille ans, la spiritualité est venue se lover sur les bords du Lignon aux pieds de la colline de Couzan.

Puissions-nous encore garder longtemps (et mettre en valeur) ce qui nous est parvenu du prieuré bénédictin de Sail-sous-Couzan qui, jusqu'à la Révolution française, avait une importance spirituelle et économique sur toute cette partie des monts du Forez.

⁷¹ Stéphane Prajalas : *L'exploitation des eaux... op. cit.*

⁷² L'exploitation de cette source fut autorisée le 18 janvier 1887.

⁷³ Bâtiments Guillermin.

⁷⁴ Bâtiments Daublain.

Document :

Sommaire prisee du prieuré de Sail-sous-Couzan en 1783

Ce jourd'huy dix neuf avril mil sept cent quatrevingt trois pardevant nous pierre hodin no[tai]re roial demeurant en la ville de l'hospital sous Rochefort en notre étude sur les six heures et demi du matin est comparu sieur Barthelemi joseph donzy maitre en chirurgie demeurant en la ville de boen qui nous a dit que le deuxieme decembre de lannee derniere en qualite de fermier du prieure du sail sous couzant il a presente requete a monsieur le Bailly de forez ou a monsieur le lieutenant general tendante a ce quil fut permit de faire dresser proces verbal visite et sommaire prisee de l etat des batiments et fonds dependant dud. prieure pardevant le premier no[tai]re roial sur les lieux parties interessees presentes ou duement appellees au bas de laquelle est intervenu lordonnance de mr de la plaigne lieutenant particulier en datte du meme jour se lui signee qui permet aud comparant de faire dresser le proces verbal dont il sagit pardevant nous a ces fins commis parties interessees presentes ou duement appellees lesquelles partie nommeront et conviendront devant nous d experts sinon et a defaut quil en sera par nous pris et nommes doffice pour les parties et desquels experts nous sommes autorisés par lad.. ordonnance de recevoir le serment en pareil cas requis, en vertu desquelles requete et ordonnance led. sr donzy a par exploit de grangeneuve en datte du seiziesme present mois fait assigner mre anne herar paul antoine de la madelaine comte de st jean de lyon prieur du prieure du sail sous couzant en la personne de mre verdier son fonde de procuration pretre vicair demeurant au bourg du sail pour se trouver ce jour huit heures du matin au devant de la principale porte dentree dud. prieure pardevant nous pour nommer et convenir d experts pour proceder au proces verbal articulé par lad.. requete y assister si bon lui semble sinon et a defaut quils seront par nous pris et commis doffice et quil y sera procedé tant en absence que presence ; led. sr donzy pares nous avoir remit les requete ordonnance et exploits assignations cy dessus relattes nous a déclaré quil a entendoit nommer aucuns expert de sa part s en reportant a la prudence de ceux qui seroient par nous nommés et nous a requis de nous transporter avec lui et a son indication aud prieure et a signé

Donzy

Surquoy nous notaire roial apres avoir accepté la commission a nous defere par lad.. ordonnance et sur la requisition dud. sieur donzy nous nous sommes avec lui transportés jusque au bourg du sail sous couzant ou etant arrivés sur lheure de huit et au devant de la principale porte dentree du prieuré dud. lieu nous avons attendu jusque a lheure de neuf et plus sans que led. sre prieur ni led. mr verdier soient comparus ni procuereur pour lui cest pour quoy led. sr donzy a requis acte de sa comparution et defaut faute de comparution tant contre led. prieur que contre led. sr verdier son fondé de procuration et pour le profit quil soit par nous nommés d office des experts tant pour lui que pour led. prieur reiterant sa declaration et a en vouloir aucun de sa part et par de fait, il fit procedé au proces verbal requis.

Adherant aux quelles requisitions nore et commre susd avons donné acte aud sr donzy de ses dites requisitions et comparution en defaut faute de comparution contre led. sr prieur a l effet de quoy nous avons nommés doffice tant pour ce dernier que pour led. sr donzy les personnes de benoit terrasse maitre charpentier de la ville de boen y demeurant et de jean saintigny maitre macon travaillant ordinairement en la ville de boen y demeurant pour experts des deux parties lesquels icy presents apres setre dits plus que majeurs nous avons pris et recu le serment quils ont fait et prété la mainlevee a dieu au cas requis a la maniere accoutumee moyennant lequel ils ont promis de bien et fidelement vacquer aux opérations quils auroient a faire et pour y parvenir precisement nous leurs avons fait lecture desdites requete et ordonnance.

Après quoy les experts en commençant leurs opérations estant dans une vigne dependants du prieuré du sail sittué au vignoble de couzant de la conteneue d environ deux journallées et demie et apres avoir visités et parcourus dans toutes ses parties ont reconnus quil manque plus de cent dix de ceps quil y a cent quarante neuf de provins vieux non fumées que la presente année il n y a aucun provins nouveaux faits par ce que a leur connaissance ils ont remarqués que le bois était trop court et non propre a provignier ce qui porte un préjudice notable qui ne peut se reparer que dans plusieurs années.

Dela dans un appartement appellé le fournier les experts ont remarqué que le cuvier est cassé quil manque la porte d entrée les elandes deux gonds un verrouil que pour remettre les choses en etat il en coutera avec la main doeuve huit livres cy 8 £

Lesd experts en continuant leurs opérations en notre presence et de celle du sr donzy ont reconnus que le mur du jardin dans lequel nous sommes de coté de midy dans la longueur de dix neuf toises il y a dix toises a recouper dun pied et demi et a recouvrir a taille ouverte attendu quil ne reste que quelques morceaux de tuiles jettés par terre et que pour les remplacer il faut employer deux cent tuiles avec de la pierre et de la chaux au mur dud. jardin du coté de matin de la longueur de dix huit toises il y a quatre toises a recouper ils conviennent qu il faut recouvrir led. mur dans son entier a taille ouverte quil faut y employer cent cinquante thuelles daillieur la porte dud. jardin les planches fort usés ont besoin d etre reparé ce qui sera compris avec les murs, et apres avoir visitté le mur du meme jardin du coté de bise ils ont remarques que dans la longueur de treise toises il faut recouper dans ses parties de dix huit pouces de profond quil y manque cent cinquante tuiles a la suite des quelles treize toises il y en a cinq entierement demolies par les fondations les tuiles du chapeau desd. cinq toises etant toutes brisées a la reserve d une cinquantaine qui peuvent encore servir, il est indispensable de refaire le mur a neuf et commancer par les fondations qui doivent etre faittes a pierres a chaux a la hauteur et profondeur de six pieds le surplus en pisey il faut employer dans cette partie trois cent thuelles ; cette derniere reparation coutera compris les tuiles qui manquent compris aussi la chaux le sable terre conduite et main doeuve la somme de soixante deux livres cy 62 £

En reprenant les reparations a faire au surplus des mur dud. jardin dont on vient de parler cy dessus en comprenant les tuiles chaux sable et autres materiaux lesd experts estiment quil en coutera deux cent quatre vingt quinze livres cy 295 £

Et apres avoir parcourus les murs en dehors dud. jardin ils ont observés que pour empecher le deperissement diceux qui se manifeste deja en quelques parties il faut faire des reprises et poser des pierres a la place de celles qui manquent et employer deux pieces de chaux qui couteront neuf livres six benes de sable trois livres et huit journées a vingt deux sols le tout monte vingt livres seize sols cy 20 £ 16 s

dud. jardin assisté comme dessus nous sommes parvenus a l embouchure du conduit au canal⁷⁵ qui prend leau a lecluse du moulin⁷⁶ pour la conduire au reservoir dont il sera cy apres parlé etant dans le jardin que nous venons de quitter le conduit a treize toises de longueur un peu en ciment paroissent etre couvert de grosses pierres mises en mauvais ordre ce qui est cause que le terrain qui a passé au travers la presque comblé en sorte qua peine peut fluer et se rependre dans le reservoir ainsi que nous nous en sommes apercus il convient de relever les pierres qui couvrent le conduit pour le nettoyer et remettre les pierres en meilleur ordre lesd experts estiment que telle reparation coutera douze livres cy 12 £

de ce lieu nous sommes rentés dans le jardin⁷⁷ lesd experts ont examinés le reservoir⁷⁸ ils ont observés que les murs qui l entourent de ses quatre cotés composent en tout trente six toises sur trois

⁷⁵ Point n° 5 du plan schématique du parcellaire aux environs du prieuré.

⁷⁶ Point n° 3 du plan schématique du parcellaire aux environs du prieuré.

⁷⁷ Point n° 7 du plan schématique du parcellaire aux environs du prieuré.

⁷⁸ Point n° 5 du plan schématique du parcellaire aux environs du prieuré.

pieds et demi d hauteur en tres mauvais etat partie des pierres croulées dans led. reservoir que pour le reparer il manquera quarante voitures de grosses pierres qui couteront rendues sur place quarante livres plus quinze pieces de chaux a raison de quatre livres dis sols quatre vingt benes de sable a six sols la bene pour demolir lesd murs pour les refaire a neuf il en coutera quatre vingt livres pour journées le tout monte cent trente une livres dix sols cy 131 £ 10 s

a la suite duquel jardin du coté de soir, il existe un terrain en verger entourré de murs il manque a sa tete quelques pierres au bout duquel mur se trouve une allée en charmille presque couverte

a l'extremite de laquelle allée de charmille de cote de midy se trouve un puit decouvert et entierement rempli de pierres et de decombres nayant point deau et les murs commancant a se demolir

Les experts ont remarques que le mur separatif dud. verger dans le jardin de la cure du sr mosnier paroissant avoir été fait en pisé est entierement demoli ainsi que les fondations le faisant reconstruire a neuf a la hauteur de six pieds non compris les fondations quil faudra creuser remplacer les pierres qui manqueront pour l'emploi de la chaux du sable ; des tuiles et main doeuvre le tout coutera cent quatre vingt livres cy 180 £

Le mur en soir dud. verger et joignant la cour de Laurent perret menace une ruine prochaine jusque au portail du meme cote lequel mur se trouve mitoyen ainsi que led. perret vient de nous le declarer led. portail ainsi que son enchant du coté de bise netant pas commun, le mur commun jusque audit portail ayant cinq toise de longueur sur neuf pieds d'hauteur en y comprenant les fondations avec cinquante thuyles qui manqueront le tout coutera avec main doeuvre quarante livres faisant pour la moitie vingt livre cy 20 £

Après avoir visite led. portail lesd experts se sont convaincus que les elandes peuvent servir ainsi que le battant mais les portes et le chapeau sont hors de service par vetusté lad.. porte nayant qu'un verrouil en dedans pour refaire les portes a neuf ainsi que le chapeau et pour remplacer soixante tuiles qui manquent en faisant deux enchants le tout coutera compris les journées de macon et de charpentier trente six livres cy 36 £

en suivant led. mur separatif dud. verger dans la cour dud. perret lesd experts sont convenus quil faut faire une toise a neuf en pierres et cinq toises en pisée par ce que led. mur menace ruine il manque sur led. mur deux cent thuyles quil faudra employer avec deux pieces de chaux dix benes de sable le tout coutera compris la main doeuvre quarante une livres cy 41 £

En continuant led. verger nous sommes parvenus a un appartement appelle la serre en soir aud verger lesd experts ont reconnus quelle n'était pas pavée que le plancher de dessus est en tres mauvais etat quil y manque deux douzaines de planches de six pieds outre lequel nombre il faut substituer huit planches a la place dicelles qui sont entierement pouries au moyen des goutieres provenues du couvert il manque en outre huit chevrons pour poser lesd planches et chevrons il faut prealablement enlever le terrain et la mousse dans ces endroits fournir les clous necessaires qui avec la main doeuvre coutera tous compris vingt neuf livres quatre sols cy 29 £ 4 s

Les experts n'ont pu examiner le couvert delad.. serre ni son couvert ne peuvent aller dessous led. couvert en continuant de suivre led. verger du cote de bise nous sommes avec lesd experts parvenus a une fenestre prenant ses jours sur un parterre netant pas encore entrés dans l'intérieur de l'appartement pour lequel elle sert et qui est destiné aux fermiers les experts ont reconnus quil manque un contrevent, et de la parvenu a une voute sous un balcon sous lequel il y a un reduit en forme de volliere dont les planches et portes sont sans serrures et extremement en mauvais etat par vetusté, led. sr donzy a declaré ne vouloir sen servir raison pour laquelle les experts n'ont pas apresier les reparations a faire faire

de la etant entrés dans un appartement qu'occupe jean chirat jardinier prenant ses jours sur le parterre de midy led. appartement se trouve carrelé en brique de six pouces et de différentes grandeurs

il manque neuf toises a recareller a neuf le surplus qui est carrelé est en mauvais état partie des briques étant fendues et déplacées pour réparer led. appartement il faut employer set cent carreaux de huit pouces et demi lesquels avec la conduite et main doeuvres coueront quatre vingt livres cy 80 £

ayant visites les murs dud. appartement lesd experts ont asseurés que les murs paroissent avoir etes peints et le sont effectivement en partie que cet appartement est separé par un galandage en planches separatif dun cabinet qui se trouve en matin aud appartement, les murs des costés de midy soir et bise ont besoin de beaucoup de reparations notamment celui du cote de midy principalement un canton de mur de matin qui est fendû et ne peut subsister que peu de temps il convient dy faire un eperon de la hauteur de dix huit pieds y compris les fondations avec chaux pierres et sables de la longueur de six a sept pieds le tout compris la main doeuvre coutera quatre vingt une livres cy 81 £

a legard des murs des cotes de soir et bise et pour ce qui reste a faire a celui du coté de midy il y a des reprises et recrepissages a faire tant dans linterieur que dans lexterieur il faut egalement employer de la chaux et du sable lesd experts estiment que cette derniere operation coutera avec la main doeuvre trente livres cy 30 £

ce meme appartement a deux portes en menuiseries des cotés de midy et de bise les quatre panneaux de dessous et travers sont entierement pourris par la pluyes et sont hors de service il est indispensable d en faire des neuf il faut employer du bois chesne pour les refaire dans le meme gout et pour accomplir cette reparation il en coutera huit livres cy 8 £

il manque a la porte du coté de midy une tergette pour la remplacer et la poser il en coutera trente six sols cy 1 £ 16 s

a la fenestre de cet appartement lesd experts ont remarques que les volets sont seulement garnis donze carreaux de vitre le surplus manquant il manque aussy deux gonds et une tergette quune des croisees est disjointe et que la traverse et le battant sont pourris par l injure du temps pour réparer le tout et substituer les careaux le tout coutera onze livres douze sols cy 11 £ 12 s

Etant entrés dans le cabinet cy dessus rappellé il a été reconnu quil manque un cent de carreaux de brique qui avec le posement coueront douze livres cy 12 £

il convient de poser un chevron ou soliveau dans langle dud. appartement a la place de celui qui se trouve vermoulu il coutera vingt sols cy 1 £

et attendu quil est pres de midy nous avons renvoyes la suite de nos operations a une heure de relevé et avons signé avec led. sr donzy et lesd experts terrasse

Sentini

Donzy

Hodin

Et sur lheure dune de releve en reprenant la suite de nos operations nous comme susd assiste dud. sr donzy et desd. experts nous sommes parvenus dans une chambre qui est audessus de lappartement que nous venons de decrire il se trouve separé par deux galandages qui forment tres petites chambres y compris une antichambre lesd experts ont remarqués que le plancher de dessous est double mais les premieres planches sont hors de service par vetusté led. sr donzy a déclaré que ne voulant pas occuper ses chambres il netoit pas necessaire daprecier les reparations a faire mais seulement de les decrire les experts ont cependant remarqués quune fenetre du coté de matin est en tres mauvais état sur tous sans vitre les contrevents ont besoin detre refait a neuf et pour remettre cette fenestre en état le tout compris coutera quatorze livres dix sols cy 14 £ 10 s

Il existe une autre fenestre du coté de la bise dont les croisés sont sans vitres il aprait aussi quil n y en a jamais eu il manque un piton pour fermer les volets a la suite des ces chambres se trouve une petite chambre tapissee de toiles peinte ayant une fenetre du cote de midy le pied du galandage du cote de bise est detaché des planches qui sont au dessus, le plancher est aussi en mauvais état par vetusté les croises delad.. fenestre sont aussi en mauvais état a cote de cette

chambre et dans un corridor qui conduit au balcon se trouve un portail a deux portes dans le plus mauvais état a l'une des quelles il manque une tergette les deux derniers panneaux et traverses hors d'état de pouvoir servir par vétusté, le plancher dud. corridor est aussi vermoulû sur tout quoy led. sr donzy se contente de la description seulement ne voulant pas faire faire ces reparations.

Il y a dans l'antichambre une fenestre du cote de bise dont les voltes en mauvais état, l'un est détaché et les croisés sans vitre il y a des reprises a faire aud corridor en y comprenant la chaux et le sable le tout coutera quarante sols cy 2 £

dud. corridor pour entrer dans lad... chambre il y a une porte avec sa serrure sans clef dans la meme chambre il se trouve deux bois de lit dont l'un sans planches a la reserve d'une sans ciel de lit il n'y a aucune garniture, l'autre bois de lit est garni d'un mauvais garde paille de quatre pentes de rideaux cadit vert le tout plus que usé

de l'antichambre au corridor il y a une porte avec sa loquetiere en ecusson mais sans serrure ni sans clef de ce lieu nous sommes parvenus assistés comme dessus dans une chambre dans laquelle se rencontre un bois de lit avec un mauvais garde paille, les rideaux étant fil et laine colore ayant une fenestre prenant jour du cote de matin a une croisee de laquelle il manque quatre carreaux de verre qui couteront trente sols cy 1 £ 20 s

les experts ont observés qu'aux murs qui entourent cette chambre il y a des reparations a faire en recrepisage qui couteront la chaux sable et main d'œuvre quatre livres cy 4 £

il y a quelques briques de détachés et il en manque quelques unes pour cette reparation il en coutera deux livres cy 2 £

de cette chambre traversant un corridor qui sert pour aller dans les appartements réservés aud sr prieur il y a une toise a faire a neuf pour remplacer les briques qui manquent et pour assieger celles qui sont détachées ainsi que pour faire un recrepisage au dehors du mur de la chambre que nous venons de decrire le tout compris coutera quatre livres cy 4 £

Le plancher de dessus les chambres et corridor est entierement pouri led. sr donzy persiste a declarer qu'il ne fait que constater l'état de tout ce plancher que pour sa tranquillité et pour que faute ne lui soit imputée en cas d'aucun evenement imprevu n'entendant en aucune maniere faire refaire cette reconstruction.

Sans discontinuation nous sommes entrés dans la cuisine destinee aux fermiers les experts ont remarqués que le plancher de dessous est antier en planches extremement pouries pour rendre lad.. cuisine praticable le surplus qui reste est fort usé cette reparation coutera tous compris sept livres dix sols cy 7 £ 10 s

a la fenestre delad.. cuisine ayant vu du cote du soir et sur l'escalier qui conduit aux appartements dud. sieur prieur il y a une airagnere en fil dareschal⁷⁹ claire dont le cadre ne peut plus se soutenir étant entierement pourri pour defaire le cadre il en coutera trente six sols cy 1 £ 16 s

a une croisee de lad.. fenestre il manque un carreau de verre qui coutera sept sols six deniers cy 7 s 6 d

il faut recrepir en partie le bas du mur de la cheminee les reparations a faire au potager dont deux carreaux en brique sont détachés concistent a recrepir la voute de la cendriere par ce que les briques qui forment la voute sont presque sans mortier de chaux a recrepir aussi quelques parties du mur de lad.. cuisine ; de cette meme cuisine pour aller a l'appartement qu'occupe actuellement led. chirat jardinier il se montre quatre planches clouées qui empechent la communication a cote des quelles planches clouées il y a un placard en forme d'armoire garni d'une mauvaise porte deja rapiescee garni neantmoins de sa loquetiere de sa serrure et de sa clef cette description ainsi faite pour servir et valoir au sr donzy ce que de raison

⁷⁹ *Airagnère en fil dareschal* : nous pensons qu'il s'agit d'une grille en fil d'archal (laiton) fermant une ouverture.

Dans la meme cuisine il y a une petite horloge a la comtee dont le cadre est en cuivre et la caisse en bois de pin

Deplus un petit tourne broche a sonette avec ses chesnes maillées deux cromailles de fer soutenues par une barre de fer trois chenets de fer de differentes especes, une pincettes et peille de feu une broche de fer a lusage dud. tourne broche de six pieds et demi de longueur une poile de fer fort usée ce sont tous les meubles et effets dont est composee lad.. cuisine

Delad.. cuisine dans un appartement a cote et derriere la cheminée delad.. cuisine qui se trouve divise en deux dans lun desquels il y a deux pilliers de bois qui appuyent de part et dautres les poutres qui soutiennent lappartement qui est audessus, dans le second qui est derriere la cheminee il manque huit briques de huit pouces celles qui les environnent au nombre de six sont usées et pour remplacer celles qui manquent et pour faire quelques legers recrepisages aux murs desd. appartements et principalement a une petite cheminee il en coutera tout compris quatre livres cy 4 £

a ce dernier appartement qui a cheminée il y a une fenestre ayant vue sur le verger que nous avons deja decrit les experts ont observés precedement quil n y avoit qu'un volet a cette fenestre mais il se trouve dans cet appartement a la verité sans eparres ni ferrures et aux croisées delad.. fenestre il manque deux carreaux de verre les volets en tres mauvais etat ces reparations couteront avec la main doeuves trois livres cy 3 £

en quittant ces appartements nous sommes entres dans le cellier ou les experts ont remarqués que le plancher et les soliveaux de dessus sont un peu vermoulus dud. cellier au cuvage ou il y a trois cuves dont lune est seulement garnie de dix cereles, une de onze et lautre la plus grande de quatorse cerelles

ont observés de plus que la porte de communication de la cour aud cuvage il y a un vuide entre lad.. porte et seuil d'un pied d hauteur quil est aisé dy passer quil convient de remplir ce vuide et pour y parvenir il faut mettre un seuil en pierres qui coutera avec lamain doeuves six livres cy 6 £

les portes dud. cuvage sur la place publique ont besoin de quelques legeres reparations occasionnées par vetusté

nous sommes entrés dans le pressoir ou il se rencontre trois autres cuves dont la premiere na que cinq cercles au fond et dont un est detaché et un a la tete ; la seconde est renversee sur son fond a defaut dappui au dessous elle est garnie de dix vieux cercles, et la troisieme est garnie de douze vieux cercles ne paroissant pas avoir etes renouvelés

lesd experts ont reconnus que la trape du pressoir composee de cinq planches est entierement usee et percee en deux endroits que lasne portant la table du cote de midy est hors de service que larbre a presser piece essentiel dud. pressoir est de vieux bois et fendu jusque au milieu de sa grandeur pour refaire lad.. trape et un autre ane a la place de celui qui ne vaut rien il en coutera journees comprises quinze livres cy 15 £

conviennent de plus que le vis et son ecrou ne peuvent subsister longtemps a cause de leur vieillesse et que dans le cas quil fallie en faire un neuf il coutera tout compris la somme de trente livres cy 30 £

dud. pressoir en montant par un mauvais escalier nous sommes entrés dans un grenier qui a quatre jours deux du coté de midy un de coté de matin et un du coté de soir a la premiere fenestre du coté de matin il n y a point de verrouil de meme qu a la seconde ne paroissant pas y en avoir eu auparavant, a celle du cote de bise il faut des reparations au moyen d'un gond qui est detaché de meme quune partie de la fenestre dont une planche est disjointe, le trellit au devant delad.. fenestre est trop usé il en manque a peu pres la moitié pour reparer le tout il en coutera quatre livres cy 4 £

lad.. fenestre du coté de soir du meme grenier est entierement pourrie par l injure du temps il convient de la refaire a neuf il en coutera avec la main douvrier et les clous necessaires sept livres dix sols cy 7 £ 10 s

pour reparer les murs qui entourent led. grenier non seulement il faut faire quelques recrepissements mais aussi conroder autour des planchers tout quoy coutera dix livres cy 10 £

au dessus dud. grenier don nous sortons est un galetas ayant les memes jours dont le plancher de dessous est en tres mauvais etat par son ancienne construction les deux fenestres du coté du matin sont egalement sans verroul celle du coté de bise qui se ferme avec une tergette est egalement en mauvais etat et celle du coté de soir aussi en mauvais etat est sans verrouil ni tergette

apres quoy nous sommes entrés dans la cour dud. prieuré ou il y a un puit couvert a thuiiles creux apres l avoir examiné les experts ont observés que la porte est hors de service par vetusté ayant seulement deux petites empires il est necessaire d en faire une autre il en coutera tout compris quarante sols cy 2 £

Ce puit par trois cotés est environné de planches toutes pourries soutenues par deux pilliers aussi pouris il est de necessite absolue de faire les reparations a neuf qui couteront tous compris seize livres cy 16 £

au surplus led. puit se trouve sans anaux ni chesne il y a aussi en maçonnerie une legere reparartion a faire au mur dud. puit qui coutera trente sols cy 1 £ 10 s

dud. puit en traversant lad.. cour nous sommes parvenus a une chambre au redchaussé de la basse cour que lon presume estre a lusage des domestiques laquelle paroît avoir ete inhabitée et dans laquelle il y a un mauvais bois de lit sans planches le plancher de dessus lad.. chambre a des poutres vermoulus et la porte sans clef

a coté de lad.. chambre est un autre appartement de meme grandeur lequel appartement n est ni carrelé ni planché au dessous a la reserve de quatre planches bois verne soutenues par trois baliveaux de la longueur de lad.. chambre.

A la principale porte d entre dud. prieuré les experts ont observés que non seulement a lad.. porte il y a des reparations a faire mais aussi il faut faire un montant du coté de bise dont le mur se separe davec les pierres qui compose le portail mais led. sr donzy a observé quil n etoit pas necessaire daprecier ces reparations soit parce que cette porte ne le concernoit pas en sa qualité de fermier soit parce quelle concerne personnellement mr le prieur comme faisant sa principale porte d entrée.

En quittant la maison prieurale nous sommes parvenus jusque a la porte d entrée d une grange et autres batiments appellees la basse cour dependants dud. prieuré scis au bourg du sail

Les experts ont remarqués que le couvert de ce portail d entrée a besoin d etre fait a neuf et que pour y parvenir il faut employer trois soliveaux en chesne de douze pieds de longueur trois supports de cinq pieds de long une douzaine de planches de dix pieds il manque aud couvert de portail quarante tuiles, lesquels tuiles soliveaux planches et main doeuvres couteront quatorze livres cy 14 £

A la porte d entree il manque une loquetiere qui coutera douze sols cy 12 s

Que dailleur les portes sont en mauvais etat et que dans le cas ou il conviendrait de les faire a neuf il en coutera tout compris quinze livres cy 15 £

Etant entrés dans lecurie des vaches les experts ont remarqués que le plancher de dessus sur lequel est le grenier a foin est en pitoyable etat ainsi que les poutres a la reserve d une maitresse piece qui les soutient neantmoins elle meme soutenue par deux pilliers lequel plancher ne peut plus exister sans le refaire a neuf les creches sont aussi en mauvais ordre manquant en partie de planches le reste presque entierement pourris le sr donzi a dispensé les experts d estimer ce devis n entendant les faire faire par lui meme suf les reserves et protestations telles que de droit en cas de quelque evenement.

Desuite dans la grange formant un triangle les experts se sont decidés quil n y avoit aucunes reparations a faire si ce n est que le mur separatif dans lad. ecurie se trouve aussi en mauvais etat et

a legard des portes delad. grange il faut necessairement y faire un battant neuf ainsi que les portes dont les planches sont en partie fendues et disjointes et rapiescées et pour les refaire a neuf il en coutera tout compris meme les cloux la somme de quinze livres cy 15 £

a coté delad. grange est une petite ecurie a cochons sans couvert si ce nest de quelque fagot de tondaille et de quelques mauvais soliveaux pour les soutenir la porte de laquelle ecurie est hors de service et se ferme avec un verroul pour faire ce couvert et la porte il faut deux douzaine de planches cinq soliveaux qui couteront avec la main doeuve qinze livres dix sols cy 15 £ 10 s

sur lad. ecurie il existe un chapit qui se continue jusque sur une autre ecurie de la longueur de vingt quatre pieds sur quatorze de largeur le couvert duquel chapit est depouillé de ses tuiles la principale piece exactement pourrie de meme que les soliveaux et planches le tout coutera pour le refaire a neuf cinquante trois livres cy 53 £

le mur de lad. ecurie du coté de matin en le continuant jusque a son origine et de ce dernier endroit il faut le refaire a neuf jusque a concurrance de quatre toises et demi qui couteront tout compris treize livres dix sols cy 13 £ 10 s

il existe un portail totalement derangé garnis de deux gonds sans portes ni battants le couvert de la remise ne peut plus se soutenir les solivieux et planches qui soutiennent les tuiles etant totalement pourris a la reserve d une petite poutre traversiere on ne peut se dispenser de refaire ce couvert a neuf et d y employer les bois planches et tuiles necessaires au nombre de cinquante qui manqueront lesd experts estiment cette reparation valloir vingt quatre livres cy 24 £

apres quoy dans une ecurie a vache a coté de lad. remise avec un ratelier a tenir environ quatre cheveaux et la place de trois vaches, led. ratelier en partie cassé et en partie derangée une des trois creches a vaches est sans planches les deux autres sont en mauvais etat, le plancher de dessous est recouver presque entierement de pavé le plancher de dessus est sans planches, la seconde maitresse poutre est cassée par le milieu neantmoins elle est appuyée par un mauvais pillier vermoulus au pied, lad. ecurie prenant deux jours par deux petites fenestre separées par un battant le tout en mauvais etat

led. sr donzy declare quil se contente de cette description pour ne valoir se charger de faire faire ces reparations reputes grosses concernant mr le prier, pour s'en prevaloir le cas arrivant

Et de suite dans une autre ecurie a cheval les experts ont verifiés que le plancher de dessus est compose de planches preque toutes vermoulües et il en manque huit quil faut remplacer qui couteront avec la main doeuve quatre livres cy 4 £

Il manque une tergette a une des fenestres qu au surplus lesdites fenestres preinent jour de toute par les planches separees les unes dans les autres quant aux creches elles sont en partie racommodees par des morceaux de planches

Les experts sont montes avec nous sur le plancher de dessus lad. ecurie et ont dabord remarqués que les degrés sont en forme d'echelle et mal construits il y manque meme sept marches ce qui rent la montee tres difficiles

en parcourant la basse court il s est rencontré un moncea[u] de thuelles composant cent quatre vingt treise tuiles dont une partie un peu cassee dont led. sr donzy nentent se charger mais au contraire les faire employer si mr le prier le juge a propos.

Dans le pigeonier dont louverture nous a été faite par le sieur hatier precedent fermier les experts ont reconnus que la porte peut encore etre dusage que dans le pigeonier et dans le milieu il y a une suspente ou sont les nids des pigeons de trois pieds et demi soutenu par un pillier le surplus des nids sont creusés dans le mur, le pigeonier paroît extremement depeuplé par les remarques qui ont etes faites, ils ont aussi remarqués que le couvert dud. pigeonier a beaucoup de jours et qua main gauche en entrant led. couvert dans un tier de sa grandeur est totalement pourri tant dans ses planches que dans ses soliveaux et que le surplus dud. couvert est en tres mauvais etat enfin ils se

decident qu'il a besoin d'être fait à neuf il parait aussi y manquer des tuiles mais les experts n'ont pu monter sur le couvert led. hatier a fermé led. pigeonier et s'est muni de la clef en quittant led. pigeonier lesd experts ont examinés la porte et le portail et ont déclaré que le tout peut encore servir quelques années mais que le mur à la distance de sept toises et demi a besoin de beaucoup de réparations pour lui éviter son écroulement il faut employer de la chaux et du sable qui avec la main d'ouvriers coûteront neuf livres seize sols cy 9 £ 16 s

Le mur qui regne entre le jardin, la basse cour et le pré dud. prieuré a différentes reprises et réparations à faire pour empêcher le déperissement de partie dud. mur pour y obvier il faut employer six pièces de chaux à raison de quatre livres dix sols trente beine de sable à six sols la bene le tout compris avec les journées coûtera soixante livres cy 60 £

Lesd experts ont parcouru et visités les murs en desors du côté du grand pré du prieuré et partie du jardin du côté de la planche à commencer à la porte dud. pré il y a deux brèches à raccommoder et faire le couronnement dud. mur et pour autres réparation à faire aud mur dans la longueur de vingt une toises à démolir et à recrépir il faut employer quatre pièces de chaux montant à dix huit livres, vingt benes de sable six livres et main d'œuvre seize livres monte le tout quarante livres cy 40 £

Dans le moment lesd experts ont réfléchis que pour recouvrir les couverts dud. prieuré à taille ouverte il manquera douze douzaines de planches à raison de quarante cinq sols la douzaine cinq douzaine de chevrons de douze pieds à sept livres quarante sols la douzaine un millier de cloux à raison de quarante livres douze sols le tout monte le tout soixante huit livres quatre sols cy 68 £ 4 s

ils convenoit aussi qu'il manquera sur les différents couverts de bâtiments dont on a parlé lorsqu'il sera question de recouvrir à taille ouvert la quantité de huit cent tuiles qui à raison de quatre livres dix sols font la somme de trente six livres cy 36 £

après quoy en parcourant le pré appelle le grand pré dépendant dud. prieuré et joignant le ruisseau de chagnon du côté de soir et à quelques distance du jardin que nous venons de rappeler il existe une écluse pour l'irrigation de ce pré lesd experts ont observés que la dernière crüe d'eau survenu au commencement de ce mois a déraciné en partie les arbres de différentes espèces qui bordent led. pré, que cette même crue d'eau a arraché un arbre peuplier qui a été employé pour aider à reconstruire l'écluse que le torrent avoit emporté que cette même écluse vient d'être réparée par le sr picon et duris subrogés à la ferme dud. prieuré pour ce qui regarde le pré sous les yeux et du consentement de me verdier fondé de la procuration dud. sr prieur ainsi que vient de lasser led. sr picon, cette écluse nouvellement reconstruite n'est pas encore comblée et dans ce moment elle ne peut conduire l'eau aud pré à la distance de quelques toises de l'écluse cy dessus rappellées il existoit un ramier ou rempart en bois que le même torrent a enlevé il en reste quelques légères traces cela a occasionné la chute de trois petits paupliers et en a déraciné pareille quantité ainsi qu'il est apparu aux dits experts lesd experts avec nous, nous sommes arrivé au lieu où il y a une autre écluse servant à arroser le grand pré dont nous venons de parler ainsi que le pré de la saigne dépendant aussi dud. prieuré à cette écluse prend naissance un canal ou beal, lesd experts de nous assistés ont suivi led. beal depuis l'entrée de la maison et jardin dud. sr picon jusque au mur qui sépare son pré d'avec le pré de la saigne dud. sr prieur et ont comptés dans cette partie vingt cinq toises les experts sont convenus que led. beal mérite d'être clos en dedans de chaque côté par un mur à chaux et à sable cette réparation occasionneroit un cours libre et les eaux ne se reprendroient pas Led. sr donzi déclare à cette observation quelle concerne absolument le prieur c'est par là que lesd experts ont finis leurs opérations aux quelles ils affirment avoir procédé suivant leurs plus justes lumières et connoissance et ont requis taxe à eux faite à chacun de la somme de trois livres à eux présentement payés par led. sr donzi fait clos et arrêté le dix neuf avril mil sept cent quatre vingt trois sur l'heure de six après midy led. sr donzi et les experts signeront avec nous commissaire juré

Terrasse

Sentini

Donzy

Hodin notaire royal commis

Du même auteur :

- Prajalas (Stéphane), **Sail-sous-Couzan, Notes et documents (2002)**, quelques moments d'histoire d'un village ; 38 p. ; 4,5 € + 1,40 € de port.
- Prajalas (Stéphane), **Sail-sous-Couzan, une station thermale sous le Second Empire**, 32 p. ; 4,5 € + 1,40 € de port.
- Prajalas (Stéphane), **Saint-Georges-en-Couzan, Notes et documents**, Parcours à travers l'histoire d'un village ; 32 p. 4,5 € + 1,40 € de port.
- Prajalas (Stéphane), **Chalmazel, notes et documents**. A travers l'histoire de Chalmazel, de ses habitants et de ses monuments, du Moyen Age à 1936 ; 34 p., 4,5 € + 1,40 € de port.

Village de Forez, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

Supplément au n°95-96 d'octobre 2003 – ISSN - 0241-6786

Siège social (abonnements) : **Centre Social de Montbrison**,
13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Claude Latta.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon.
- **Abonnement et diffusion** : André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe (+), André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2003

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire,
Saint-Etienne.